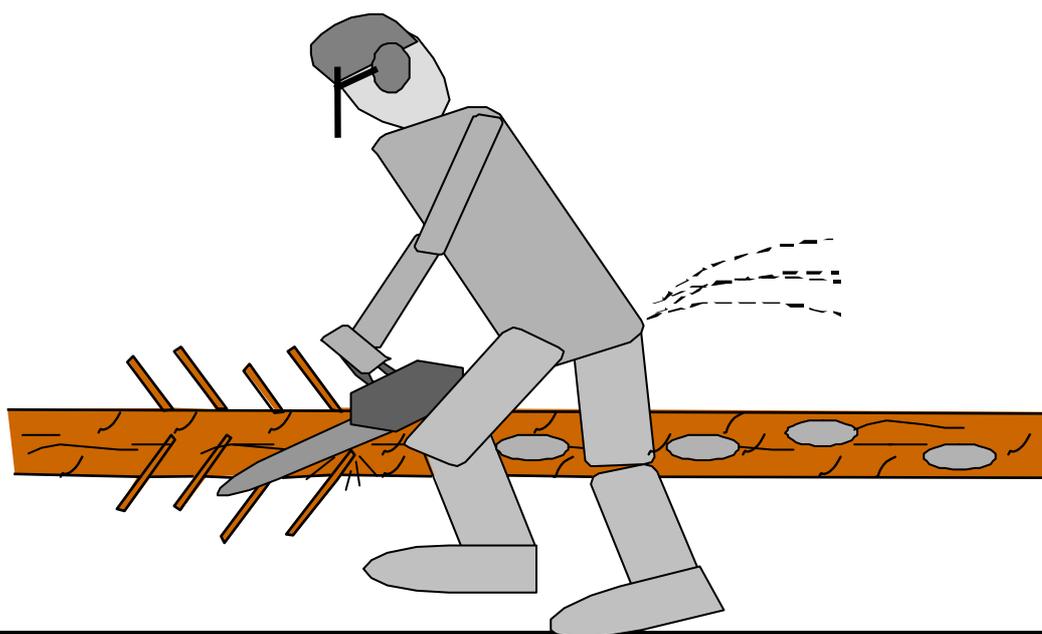


Règlement

WORLD LOGGING

CHAMPIONSHIPS



Edition Française 2014

Permanent Sponsors of the ialc :



TABLE DES MATIERES

Chapitre	Contenu	Page
	Table des matières	2 + 3
I	Les bases	4
	1 Informations générales	4
	2 La tronçonneuse	4
II	Les épreuves	4
III	Système d'évaluation des épreuves	5
IV	Classification/Classement	5
	1 Catégorie pro	5
	2 Catégorie junior	5
	3 Procédure en cas d'ex-aequo	5
V	Conditions a participation	6
VI	Arbitrage et cotation	6 – 9
	1 Le Jury	6 + 7
	2 Les juges	7 - 9
	3 Les observateurs internationaux	9
	4 La bureau de cotation	9
VII	Les règles de sécurité	9 + 10
	Pénalités pour non respect des règles de sécurité	10
VIII	Déroulement des épreuves	11 - 41
	1 Abattage	11 - 21
	1.1 Généralités	11 - 12
	1.2 Préparation du site	12
	1.3 Préparation de l'abattage	13
	1.4 Début et fin de l'abattage	13
	1.5 Evaluation de l'abattage	13
	1.6 Etapes de l'abattage	13 - 15
	1.7 Relevé des mesures et évaluation	11 - 21

TABLE DES MATIERES

Position	Contenu	Page
2	Changement de chaîne	21 - 25
2.1	Généralités	21 + 22
2.2	Préparation du site	22
2.3	Préparation de l'épreuve «changement de chaîne »	22 + 23
2.4	Début et fin de l'épreuve	23
2.5	Evaluation	23
2.6	Etapes de l'épreuve	23
2.7	Relevé des mesures et évaluation	23 – 25
3	Coupe Combinée	25 - 31
3.1	Généralités	25
3.2	Préparation du site	25 + 26
3.3	Préparation de l'épreuve "coupe combinée"	26
3.4	Début et fin de l'épreuve	26
3.5	Evaluation	27
3.6	Etapes de l'épreuve	27
3.7	Relevé des mesures et évaluation	27 – 31
4	Coupe de Précision	31 - 37
4.1	Généralités	31
4.2	Préparation du site	32+ 33
4.3	Préparation de l'épreuve"coupe combinée"	33
4.4	Début et fin de l'épreuve	33
4.5	Evaluation	34
4.6	Étapes de l'épreuves	34
4.7	Relevé des mesures et évaluation	34 – 37
5	Ebranchage	37 - 41
5.1	Généralités	37
5.2	Préparation du site	37
5.3	Préparation de l'épreuve "ébranchage"	37 + 38
5.4	Début et fin de l'épreuve	38
5.5	Evaluation	38
5.6	Etapes de l'épreuve	38
5.7	Relevé des mesures et évaluation	38 - 41
IX	Liste des Pays ayant accueillis le Championnat du Monde	42

I. LES BASES

1 Informations Générales

Le genre masculin est utilisé dans ce règlement; mais il va de soit que les dames peuvent participer au concours.

Par principe, les termes de ce règlement, les instructions données par les juges et les lignes directrices en matière de sécurité s'appliquent au Championnat du Monde.

Le Championnat du Monde à pour but de promouvoir les compétences professionnelles, l'émulation sportive, la prévention des accidents et l'amitié entre les concurrents venus du Monde entier. C'est aussi l'occasion d'informer le public des travaux réalisés en forêt. Les participants doivent porter leur dossard officiel. Toute publicité de sponsor sur les vêtements des concurrents ne peut pas porter atteinte aux bonnes mœurs.

Le concurrent devra contracter une assurance personnelle. Aucune dérogation possible sur ce point par les organisateurs. Si un concurrent se blesse pendant la compétition, n médecin ou le jury décidera si il peut continuer les épreuves. Seuls les points obtenus avant la blessure seront pris en compte pour le classement.

2 La Tronçonneuse

Le concurrent utilisera le même tronçonneuse tout au long de la compétition. Celle-ci sera équipée d'éléments standards, avant la compétition la tronçonneuse et le dispositif de coupe seront contrôlés et marqués. Tout concurrent ayant intentionnellement utilisé un équipement modifié sera disqualifié, et ce même si cet équipement n'a pas été marqué lors du contrôle. En cas de bris de machine lors de la compétition le concurrent sera autorisé après concertation du Jury d'utiliser une machine de même type pour continuer la compétition. 3 guides de longueur variables et 4 chaînes pourront être utilisés pour la compétition. La longueur minimum de chaque couteaux doit être de 3 mm mesurés a la partie la plus courte de celui-ci.

Les points suivants sont contrôlés :

- **Frein de Chaîne**
- **Longueur des couteaux**
- **Longueur des goujons de fixation**
- **Etat des écrous de fixation**
- **Entièreté de la tronçonneuse pour s'assurer qu'elle est "standard"**

Tous les concurrents doivent signer pour attester que leur machine est standard. Pendant la Compétition un certain nombre de machines sont tirées au sort et vérifiées à nouveau.

II. LES DIFFERENTES EPREUVES

Le Championnat couvre les disciplines suivantes

- Abattage
- Changement de chaîne
- Coupe combinée
- Coupe de précision
- Ebranchage

III. SYSTEME D'EVALUATION

Les connaissances techniques des concurrents sont mises en exergue par les résultats obtenus lors de la compétition. Si le concurrent travaille bien (précision ,rapidité) il recevra des points de bonus qui s'ajouteront au calcul final. Si par contre sa performance est médiocre ou insatisfaisante (non respect des règles de sécurité, dommages aux bois, etc., il sera pénalisé en fonction des erreurs. Les points de pénalités peuvent être déduits plusieurs fois dans le cas de non respect des règles de sécurité. Cependant le plus mauvais score est zéro, il n'y a pas de cotation négative.

IV. CLASSES / CLASSEMENT

Différents classements sont prévus

1. La classe professionnelle

a) Le classement par équipe

Le classement par équipe (Equipe Championne) se fait en additionnant les scores obtenus par chaque concurrent d'un même pays (excepté le Junior u24) dans les 5 épreuves

b) Le classement individuel

Sur toute la compétition, le meilleur résultat individuel (les 5 épreuves / titre de Champion du Monde) et par épreuve (Champion de l'épreuve)

2. Juniors /class U24

a) Classement individuel

Sur toute la Compétition (5 épreuves, titre de Champion du Monde) et par épreuve (Champion de l'épreuve)

3. Classement en cas d'ex-aequo

a) Classement individuel

1. Le concurrent avec le moins de points de pénalités
2. Le concurrent ayant obtenu le meilleur score pour l'abattage.

b) Classement par épreuve :

Abattage :

- 1.Total des points selon le tableau 3
2. Le meilleur temps

Changement de Chaîne :

1. Le moins de points de pénalités
2. Le meilleur temps selon le tableau 9

Coupe Combinée :

1. Total des points au tableau
2. Le meilleur temps

Coupe de Précision

1. Total des points tableau15
2. Meilleur temps au tableau 13

Ebranchage

1. Le concurrent avec le moins de points de pénalités
2. Le meilleur temps16

c) Classement par Equipe

L'équipe avec le moins de points de pénalités

Les trois meilleurs concurrents/ équipes /juniors seront récompensés par une médaille d'or, d'argent, de bronze sur un joli tissu aux couleurs de l'arc en ciel.

V. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les Nations sont invitées à participer au Championnat du Monde; cependant chaque Nation participante doit être membre de l'ialc ou s'acquitter d'un droit de participer correspondant à deux années de cotisation à l'ialc. Ce droit de participer ou cette cotisation doit être payée à l'inscription. La cotisation annuelle (actuellement de 2000 EUR. Pa an) ou la finance de participation (actuellement de 6000 EUR. par participation) doivent impérativement être payée lors de l'inscription.

Tous les concurrents doivent être suffisamment aguerris pour mener à leur terme chacune des épreuves sans se blesser. U24 ne peuvent être âgés de plus de 24 ans. C'est l'année de naissance qui est prise en compte et non la date.

Le nombre de participants par équipe est limité à 4 (un junior u24 et trois Pro). Les Nations participantes sont responsables de la sélection des membres de l'équipe. Pour la sélection d'une équipe au moins une sélection de marque neutre doit être effectuée.

Le champion du Monde en titre a la possibilité de défendre son titre en classe individuelle au prochain Championnat. Dans le cas où il n'aurait pas su se qualifier pour représenter son pays, il sera invité par l'ialc à défendre son titre; il concourra en concurrent libre et ses résultats ne seront pas comptabilisés dans le classement par équipes. Le Comité de l'ialc peut également inviter d'autres concurrents libres dont le classement ne sera pas repris dans les résultats finaux.

Les juges, assistants, membres du Comité Organisateur ainsi que les responsables de l'ialc sont exemptés de participer à la compétition.

Les concurrents gauchers sont les bienvenus.

VI. ARBITRAGE ET COTATION

Les institutions suivantes sont mises en place avant chaque compétition:

1. **le Jury** est composé de 4 membres neutres de l'ialc sous la direction du responsable technique de l'ialc.
2. **Les Juges des Epreuves**, sont des personnes neutres du pays hôte, pilotées par un membre de la commission Technique désignées par l'ialc comme responsables de l'arbitrage
3. **Les observateurs internationaux**, un observateur par pays, piloté par un membre de la Commission technique avec le relevé des mesures comme spécialité.
4. **Bureau des cotations** (désigné par le pays hôte) piloté par un membre de la Commission Technique désigné par l'ialc comme responsable du règlement et des cotations.

Tout problème d'arbitrage est géré par le Jury, sous l'autorité de la direction de la commission technique. Les décisions prises par les arbitres peuvent être contestées, par contre les décisions du Jury sont définitives et non-contestables.

Les résultats sont authentifiés par les arbitres. Tous les arbitres sont formés par l'ialc et sont au courant des enjeux fondamentaux de l'arbitrage. Chaque arbitre est autorisé à mener à bien sa mission. Les observateurs internationaux épaulent les arbitres, ils rendent compte des irrégularités ainsi que des mesures relevées de manière incorrecte au Jury et font appel des décisions prises. Le Jury doit immédiatement tenir compte de cet appel.

Les juges doivent faire l'objet du plus grand respect par les concurrents. Tout manquement au respect d'un juge sera sanctionné. La gravité du manquement au respect d'un juge est appréciée par le Jury. Le geste d'humeur à l'encontre d'un juge peut être sanctionné d'un 0 à l'épreuve voire, d'une disqualification de la manche.

L'agression verbale (insulte, moquerie, raillerie, etc.) envers un juge est sanctionnée d'une disqualification de la manche.

L'agression physique envers un juge est sanctionnée d'une disqualification du championnat et peut faire l'objet de poursuites pénales.

1. le Jury

Le Jury est composé de trois personnes neutres et sous l'autorité de la direction de la Commission Technique.

Ses missions

- ♦ Recueille les contestations dans les temps
- ♦ Vérifie le temps limite pour la contestation
- ♦ Prends la décision finale au sujet des contestations
- ♦ Prends la décision d'annuler ou de continuer la Compétition (mauvaises conditions météo)
- ♦ Etalonne les mesures et les appareils de mesure
- ♦ Etalonne le bureau de cotation et vérifie que le classement est régulièrement opéré

Dans le cas où une contestation leur semble justifiée, le concurrent et le Team-Leader peuvent déposer cette contestation auprès du Jury et ce dans le délai imparti (30 minutes après la signature du protocole).

Alors la décision du Jury est irrévocable. Le Jury peut aussi décider de faire recommencer une épreuve.

Afin de déposer une contestation valable et dans les délais, le concurrent doit se procurer ses résultats auprès du bureau de cotation.

2. Les Arbitres

L'ialc fournit des instruments de mesure fiables. Ceux-ci doivent être utilisés lors de la compétition.

Avant le début de chaque épreuve, les arbitres doivent informer le concurrent des derniers détails concernant cette épreuve ainsi que les explications du règlement dans la langue comprise par le concurrent et répondre à ses questions éventuelles. Afin d'éviter tout malentendu, le pays hôte disposera et prendra à sa charge une équipe d'interprètes.

Le concurrent doit indiquer clairement qu'il est prêt pour l'épreuve.

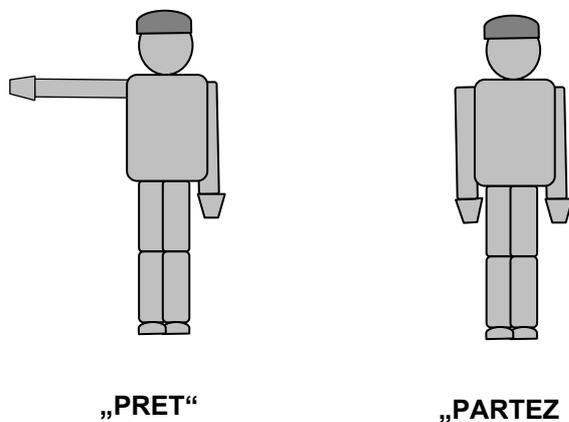
Les arbitres doivent être impartiaux et constants dans leur fonction. A ce titre il est impératif de bien connaître le Règlement, son mode d'application ainsi que d'être familier avec les instruments de mesure et leur lecture.

La procédure de départ est identique pour toutes les épreuves à savoir :

”Prêt” “Partez”

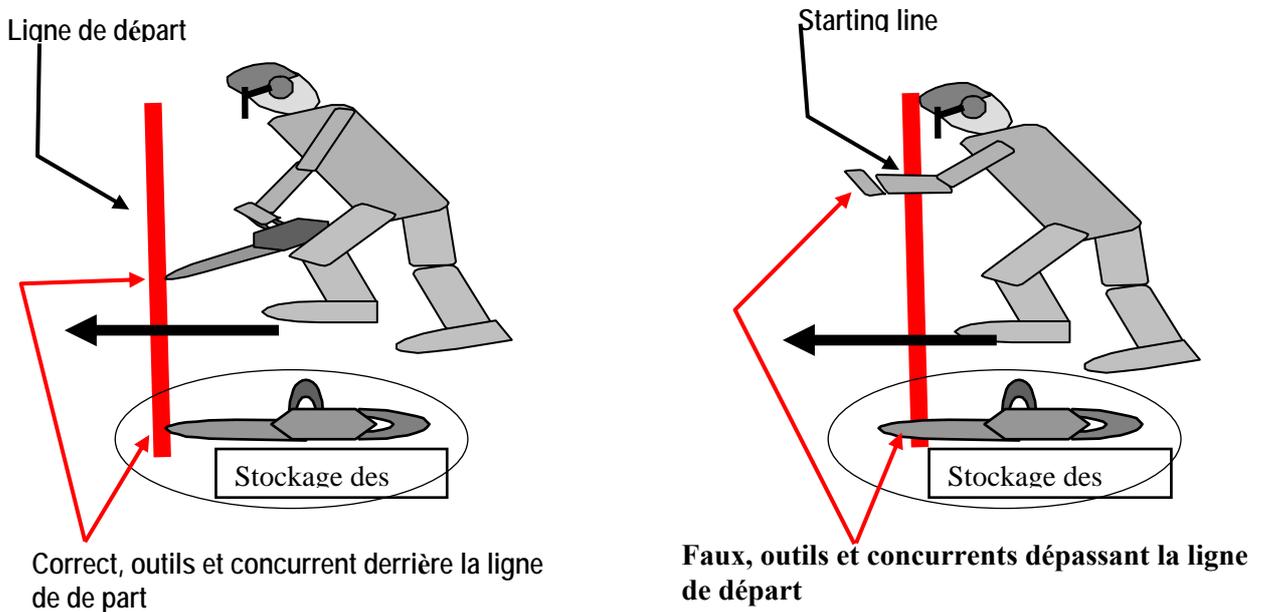
Deux phases distinctes composent donc cette procédure comme indiqué sur la figure 1.

Fig. 1: PROCEDURE DE DEPART



Tous les outils du concurrents doivent se trouver derrière la ligne départ (figure 2) lors du départ. Ceci est valable pour toutes les épreuves.

Figure 2 position de départ pour toutes les épreuves



Durant la Compétition, le Jury vérifie le sérieux de la méthode appliquée par le concurrent ainsi que la façon sécuritaire et confiante dont il fait preuve pour effectuer les épreuves. Tout manquement aux règles de sécurité est répertorié par les arbitres.

Mis à part le temps du changement de chaîne (chrono digital visible par le public) le temps est pris par 2 chronomètres. La moyenne des deux résultats seront inscrits sur le journal (en minutes, secondes et centièmes de secondes). sur le protocole dans le cas où le temps n'a pu être pris avec exactitude; l'épreuve sera recommencée.

Une fois les mesures relevées et reportées sur le protocole, le Juge signe celui-ci pour attester de leurs exactitudes.

Les protocoles sont remis en main propre au Jury, le Jury siégeant au bureau de notation. Le concurrent en reçoit une copie.

Toutes les mesures sont relevées par l'arbitre en personne. Les résultats sont contrôlés par les observateurs internationaux. Les observateurs internationaux et le Jury sont habilités à faire vérifier les mesures ainsi que la manière dont elles ont été reportées sur le protocole, ils ne peuvent, cependant, compléter eux-mêmes ce protocole.

Une fois l'épreuve terminée, le concurrent ainsi que le Team Leader peuvent observer le relevé des mesures par les arbitres, cependant ils leur est interdit d'intervenir ou de tenter d'influencer le résultat. Il leur est possible à chacun d'eux de rédiger une protestation motivée dans les trente minutes (heure de signature du protocole faisant foi).

Sauf avis contraire dans le règlement, le résultat moyen est arrondi vers le bas ou le haut.

Les résultats affichés sur les instruments de mesures sont inscrits dans un procès-verbal. Les logiciels du programme de calcul des résultats reprennent le résultat déterminant et l'arrondissent automatiquement.

Des aides peuvent être engagés pour l'appel des concurrents, pour la préparation des arbres, pour le transport des instruments de mesures et autres moyens techniques ainsi que pour la transmission des procès-verbaux au bureau des calculs.

Seul le Jury est habilité à traiter tout problème lors de la Compétition. Avant de prendre sa décision, le Jury peut interroger les concurrents, le Responsable d'Equipe; les Observateurs Internationaux et les Juges respectifs de chacune des épreuves. Les Observateurs Internationaux sont obligés de donner au Jury toute information complémentaire.

3. Les Observateurs Internationaux.

Les Observateurs Internationaux ne relèvent aucune mesure. Ils observent les Juges de chaque discipline.

Ils peuvent convenir que certaines mesures soient à nouveau relevées et ce au hasard. Ils sont habilités à regarder les protocoles. Ils n'ont pas le Droit de les modifier. Ils doivent sans délais faire un rapport au Jury sur les irrégularités ou sur un mauvais mesurage selon le Règlement.

Dans le cas où un résultat est contesté à nouveau, ils doivent selon leurs capacités assister les membres du Jury.

Si ils doivent assister aux épreuves de leurs compatriotes, ils doivent s'abstenir de leur rôle. Afin d'assurer la présence d'au moins un Observateur International, ils seront deux par épreuve ; ainsi si un des deux est « empêché » au moins un reste en fonction.

4. Le Bureau de Cotation

Le Bureau de Cotation est sous la tutelle directe du Jury et est responsable de la validation des résultats ainsi que du classement. Il est également responsable de l'information aux concurrents de leurs résultats ainsi que du tableau marquoir.

L'ialc fournit au Pays organisateur un programme informatique d'évaluation ainsi que les machines pour faire tourner celui-ci. C'est ce programme qui doit être utilisé.

Les représentants de l'ialc forment le personnel du Bureau de Cotation ainsi que les personnes ayant un lien direct avec celui-ci. A l'utilisation correcte de ce matériel informatique.

Le Bureau de Cotation s'assure que les protocoles leur sont remis sans délais par les Juges. Ils sont responsables de ce point.

Il établit tous les résultats, le classement et met à jour régulièrement le tableau marquoir des 10 meilleurs concurrents.

Les résultats sont retranscrits en permanence et sont transmis sans délais au concurrent afin qu'il puisse éventuellement contester en temps utile. L'heure butoir au de-la de laquelle la contestation n'est plus valable est inscrite sur le protocole.

Le Bureau de Cotation est également responsable de la remise sans délai des protocoles au concurrent afin de permettre au dernier d'entre eux de déposer une réclamation en temps utile.

Ils signalent sans délai la nullité des protocoles incorrectes.

VII. LES REGLES DE SECURITE

Le pays organisateur met en place un service de premiers secours afin d'assurer le traitement adéquat et rapide de tout blessé.

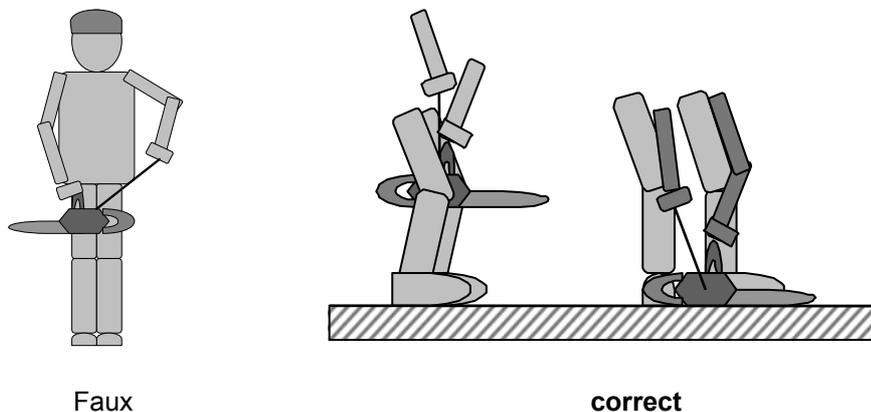
Durant le Championnat les concurrents et les Juges doivent porter un équipement adéquat en accord avec le règlement; en particulier: casques, protection auditive et oculaire, gants, pantalons de sécurité, souliers de sécurité, etc. Chaque concurrent doit avoir sur lui une trousse de secours.

Les Juges, assistants, membres du Jury ainsi que les Journalistes doivent porter l'équipement adéquat en entrant sur le site de compétition. Un gilet de sécurité doit également être porté; pour les assistants une protection auditive est obligatoire.

Les concurrents qui ne portent pas cet équipement complet ou qui ne sont pas en possession d'une trousse de sécurité sont disqualifiés.

Le Pays organisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour permettre un déroulement des épreuves de manière sécuritaire; mais il ne pourra, au même titre que l'ialc, être tenu responsable des accidents causés lors de la préparation ou l'exécution des épreuves par le concurrent lui-même ou par un outillage défectueux.

Fig. 3 Demarage de la tronconneuse



Lors du démarrage la tronçonneuse doit être posée au sol ou calée entre les genoux du concurrent

Tout manquement aux règles de sécurité entraîne des points de pénalités .Ces pénalités peuvent être comptabilisées a plusieurs reprises pour la même épreuve (ex déplacement lorsque la chaîne tourne).

Les pénalités encourues sont reprises au tableau ci-dessous

Table 1: Pénalités pour avoir enfreins les règles de sécurité

No.	Manquement aux règles de sécurité	Penalty points / Event				
		1	2	3	4	5
1	Présence sans avoir été appelé	50	50	50	50	50
2	Travailler sans-gants, pantalons de sécurité, souliers, casque avec visière en place et protection d'ouïe,	20		20	20	20
3	Mise en marche de la machine de manière incorrecte (Fig. 1)	30		30	30	30
4	Toucher la machine lorsque le moteur est en marche.	50		50	50	50
5	Se déplacer lorsque la chaîne tourne	20		20	20	20
6	La machine ne démarre pas dans les 5 min.	30		30	30	30
7	Utiliser la machine d'une main	20		20	20	50
8	Blessures ne nécessitant pas de soins	20	20	20	20	20
9	Blessures nécessitants des soins.	50	50	50	50	50
10	Pas de trousse de sécurité	Interdiction de prendre le départ				

VIII. EXECUTER LES EPREUVES

1. Abattage

1.1 Généralités

Le concurrent doit, en 3 minutes et en respectant les règles de sécurité, abattre un bois en visant un piquet cible.

Seuls les représentants des médias sont autorisés à se trouver sur le site d'abattage, et ce, avec l'autorisation du Jury et sous la supervision des responsables de la sécurité. L'équipement de sécurité doit être porté dans tous les cas.

La compétition se déroule sur un site plus ou moins équivalent pour tous les concurrents. Les bois sélectionnés doivent avoir plus ou moins les mêmes caractéristiques : diamètre, hauteur, espèce. Le diamètre à hauteur de poitrine doit être compris entre 28 et 38 cm (schéma 9). Une différence de 4 cm sur le diamètre entre les bois est autorisée. Les bois dont l'inclinaison est supérieure à 2 degrés, dont la cime est excentrée ou montrant des signes de pourriture ne peuvent être choisis pour l'épreuve. Tous les bois doivent pouvoir tomber librement dans au moins une direction. Cette direction est indiquée au concurrent mais n'est pas obligatoire.

Tableau 2 Inclinaison des bois

Hauteur du bois 50 m, déviation de la souche = 1.50 m	Hauteur 40 m, déviation de la souche = 1. 20 m
Hauteur du bois 30 m, déviation de la souche = 1.90 m	Hauteur 20 m, déviation de la souche = 1. 60 m

L'épreuve d'abattage se déroule généralement en forêt et dans un peuplement naturel.

Lorsque la discipline d'abattage se déroule sur une place aménagée, les mats utilisés doivent être de la même essence, avoir approximativement le même diamètre et la même hauteur. La zone de risque correspond dans ce cas de figure à une fois et demi la hauteur du mât (hauteur minimale 16 m, diamètre à hauteur de poitrine environ 28 à 38 cm). La hauteur de travail doit être marquée en dessus du système de fixation du mât.

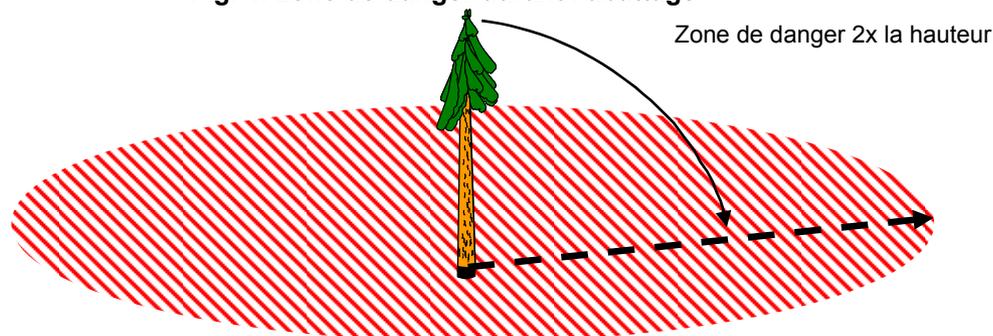
Si un site autre doit être choisi, les bois servant à reproduire la forêt porteront une cime et seront fixés par un dispositif adéquat.

Le public doit respecter une zone de sécurité correspondant à deux fois la hauteur totale des bois et dans un rayon de 360 ° (schéma 4).

Si malgré de mauvaises conditions météo, le Jury décide de poursuivre l'épreuve; il ne sera pas possible de déposer une réclamation suite à ces conditions.

L'ialc informera six mois avant la compétition l'ensemble des délégations du site sur lequel aura lieu l'abattage ainsi que les diamètres des bois.

Fig. 4: zone de danger durant l'abattage



Des numéros seront peints sur les bois pour indiquer quels bois ils ont à abattre. Tous les bois seront numérotés avant le tirage au sort (y compris les bois de remplacement). Les concurrents doivent respecter l'ordre du tirage au sort. Il est autorisé de partager le site d'abattage en différents chantiers afin de permettre à un plus grand nombre de concurrents de passer en même temps. Les bois seront inspectés après le tirage au sort. Les concurrents disposent de 30min. pour inspecter leur bois et pour accepter ou refuser celui-ci. Dans ce cas, ils doivent argumenter leur requête par des éléments contenus dans ce règlement. Les contestations introduites en dehors de ce délai ne peuvent porter que sur des éléments non-visibles lors de l'inspection comme la pourriture par exemple (schéma 19).

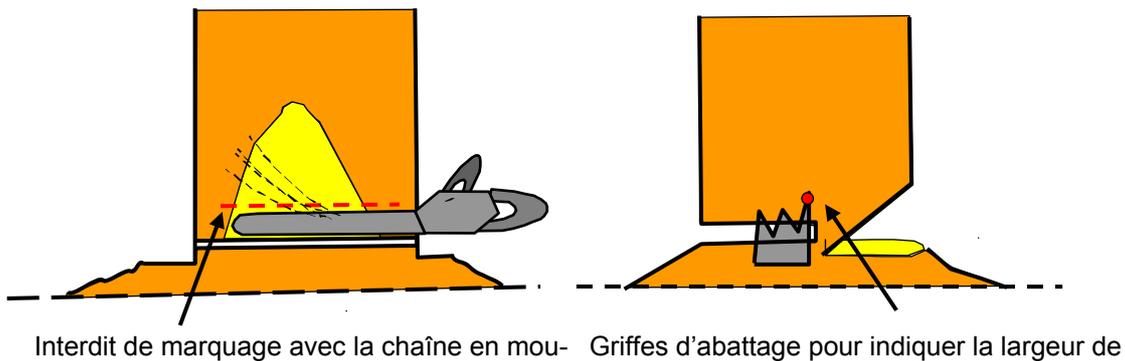
Les seules personnes autorisées à se trouver sur le site d'abattage sont : les Juges, les interprètes, l'équipe d'organisation, le Jury, les observateurs internationaux, les membres de l'exécutif de l'ialc et le concurrent qui travaille.

Dans le cas où un concurrent est autorisé à recommencer son abattage après avoir déposé une réclamation jugée valable par le Jury (pourriture,...), il attendra la fin de la compétition pour se produire à nouveau. Le bois de remplacement qui lui sera attribué portera le numéro le plus bas. Dans ce cas, il est possible de diviser le site en différents chantiers.

Le pays organisateur fournit le personnel et le matériel suffisant pour pouvoir gérer une situation d'urgence.(machine coincée dans le bois, bois pendu,...)

Tout équipement de marquage ou aide extérieure (mètres, gants avec repères, repères extérieurs, etc) sont interdits, de même que les repères non-standards sur les machines et les guides. Par exemple, il est interdit de marquer la profondeur de l'entaille par un trait de scie ou de marquer la largeur de la charnière en piquant la griffe dans le bois.

Figure 5 Repères interdits



Les outils autorisés sont :

la tronçonneuse, le merlin, la hache, le levier d'abattage, le fil aplomb, la girouette (pas d'instruments de mesure).

Toutes les mesures sont inscrites sur la souche.

1.2 Préparation du site et des bois

Procédure à suivre:

- Si nécessaire division du site en différents chantiers
- Sélection et numérotation des bois
- Détermination de la direction de chute (chute libre)
- Sélection et numérotation des bois de remplacement
- Marquage à la peinture de la hauteur maximale du trait d'abattage
- Abattage et débardage des bois non sélectionnés
- Restriction de l'accès au site de compétition (balise)
- Mise en place d'une zone pour les spectateurs
- Mise en place d'une zone d'attente pour les concurrents (tonnelles)
- Mise en place d'une zone pour les premiers secours
- Mise en place d'une zone pour le bureau de cotation
- Mise en place d'une zone d'attente pour les délégations (chapiteau)
- Mise en place de commodités (spectateurs et concurrents)

1.3 Préparation de l'abattage

- Indication de la direction d'abattage
- Détermination par le concurrent de la direction précise et placement des jalons et du piquet-cible pour confirmer cette direction (schéma 6)
- Débardage des bois abattus précédemment dans la zone de chute
- Indication des zones de départ
- Marquage des zones de retrait à gauche et à droite du bois (schémas 6-8)
- Placement des outils derrière la ligne de départ (schéma 6)

1.4 Début et fin de l'épreuve

L'épreuve commence lorsque le Juge donne le signal de départ et se termine lorsque le bois touche le sol

1.5 Evaluation de l'épreuve

- faux départ
- temps d'abattage
- déviation du bois par rapport à la cible
- profondeur et angle de l'entaille
- largeur de l'entaille
- épaulement (différence entre le fond de l'entaille et le trait d'abattage)
- dégât au pied du bois (déchirures)
- hauteur du trait d'abattage
- respect des règles de sécurité

1.6 Etapes de l'épreuve "abattage"

Le concurrent, l'interprète, le chef d'équipe entrent dans le site de compétition à l'appel des Juges. Le concurrent apporte son outillage avec un ou des assistants.

Le Juge lui montre le bois à abattre ainsi que la direction générale d'abattage.

Les Juges répondent aux questions éventuelles du concurrent avec l'aide de l'interprète. Le concurrent dispose de trois minutes avant le départ pour examiner son bois et estimer les conditions de vent.

Le concurrent détermine la direction exacte vers laquelle il entend abattre le bois (toute direction 360°). Il place ou fait placer à une distance de 15 m un piquet-cible de 1.50 m. Ce piquet est préparé de manière à ne pas interférer dans la chute du bois. Le concurrent dispose de 2 minutes pour déterminer l'emplacement du piquet-cible. Les assistants placent à droite et à gauche à 1m du piquet-cible, deux jalons de 50 cm (schéma 6). Si un obstacle (souche, pierre) empêche de placer ces jalons à 1 m du piquet-cible, la distance exacte sera mesurée et reportée sur le protocole.

Pendant ce temps, le concurrent peut préparer le pied du bois (enlever la terre, la végétation adventice).

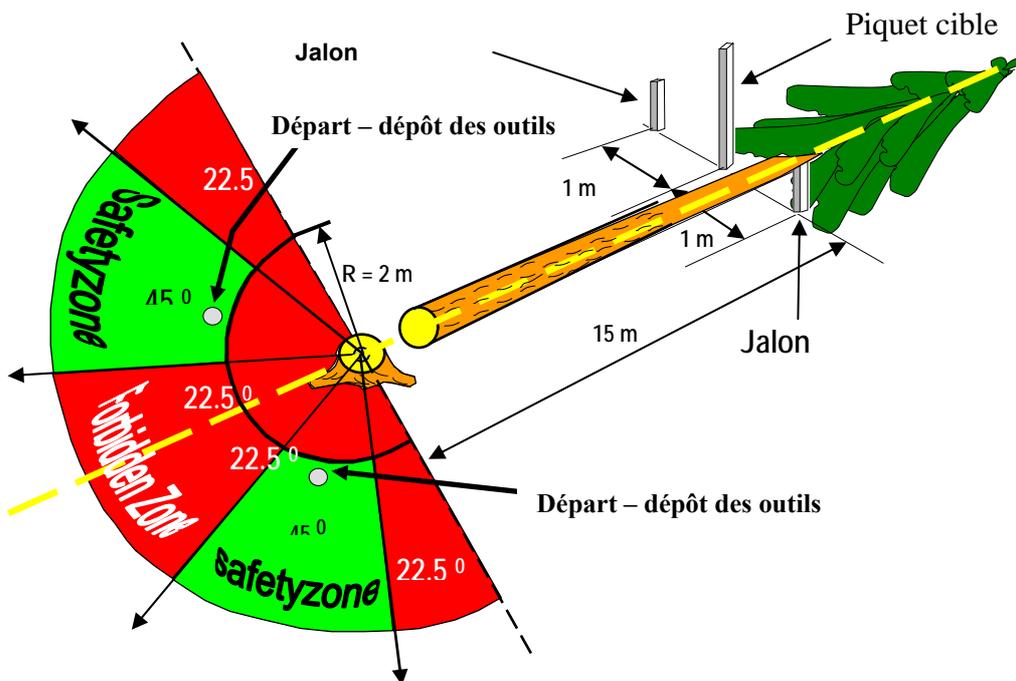
L'outillage est placé dans la zone de sécurité choisie par le concurrent et derrière la ligne de départ. Après le signal de départ, le concurrent prend son outillage selon ses besoins.

Le temps entre le signal de départ et le moment où le bois touche le sol est mesuré par deux chronomètres. En cas de faux-départ, il y a une pénalité de 20 points qui s'applique au concurrent.

Lorsque le Juge lui donne le signal, le concurrent démarre sa tronçonneuse et la place derrière la ligne de départ sur le sol (schéma 2). Il indique alors clairement au Juge qu'il est prêt. Après le signal de départ, il prend son outillage et abat le bois. Pour se qualifier, le concurrent doit réaliser l'épreuve en moins de 5 minutes.

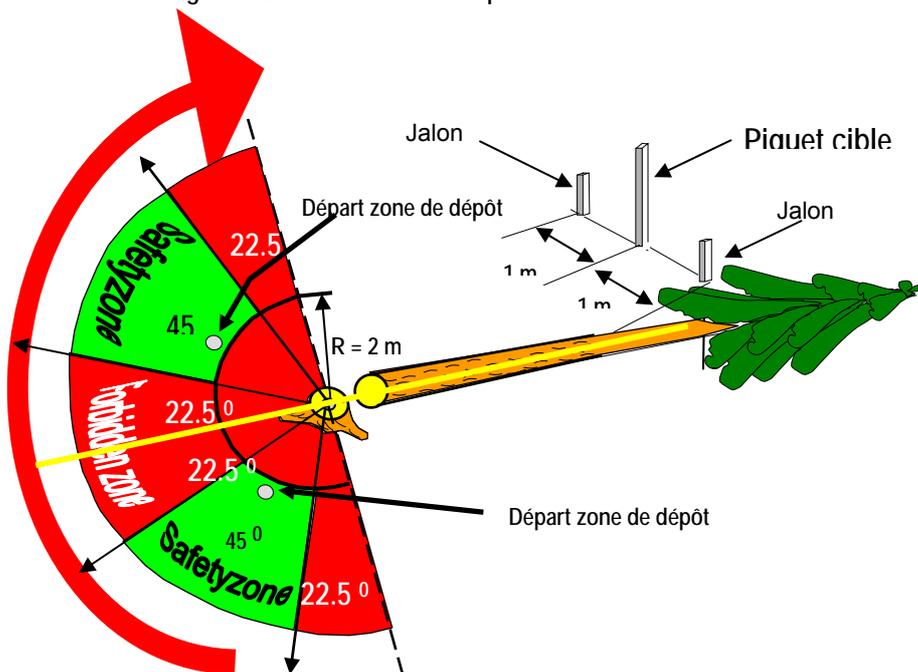
Avant que le bois ne touche le sol le concurrent doit se déplacer vers une des zones de sécurité – un secteur de 45° dont l'axe est à un angle de 45° par rapport à l'axe du bois abattu et à une distance de 2 m minimum du milieu de la souche. La zone interdite est la surface qui couvre un angle de 45° de part et d'autre de l'axe du bois au sol. Suivant le danger, le concurrent peut se retirer vers une des 2 zones de sécurité (schéma 6-8).

Schéma 6 Direction d'abattage



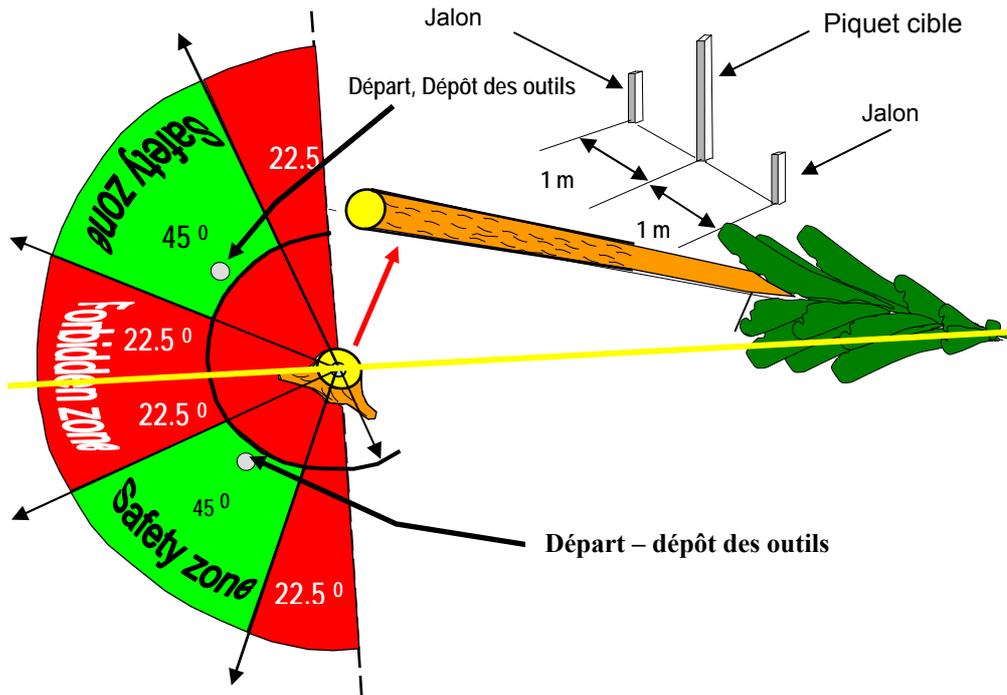
Quand le bois ne tombe pas dans la cible, alors la direction des zones de sécurité où doivent se trouver le concurrent change (Schéma 7).

Figure 7 Zone de sécurité lorsque le bois tombe en dehors de la cible



Lorsque le bois rebondit en heurtant le sol (souche, pierre,...), le compas sera placé en fonction de l'axe du bois afin de déterminer les emplacements corrects des différentes zones de sécurité.

Figure 8 Zone de securite en cas de bond du bois



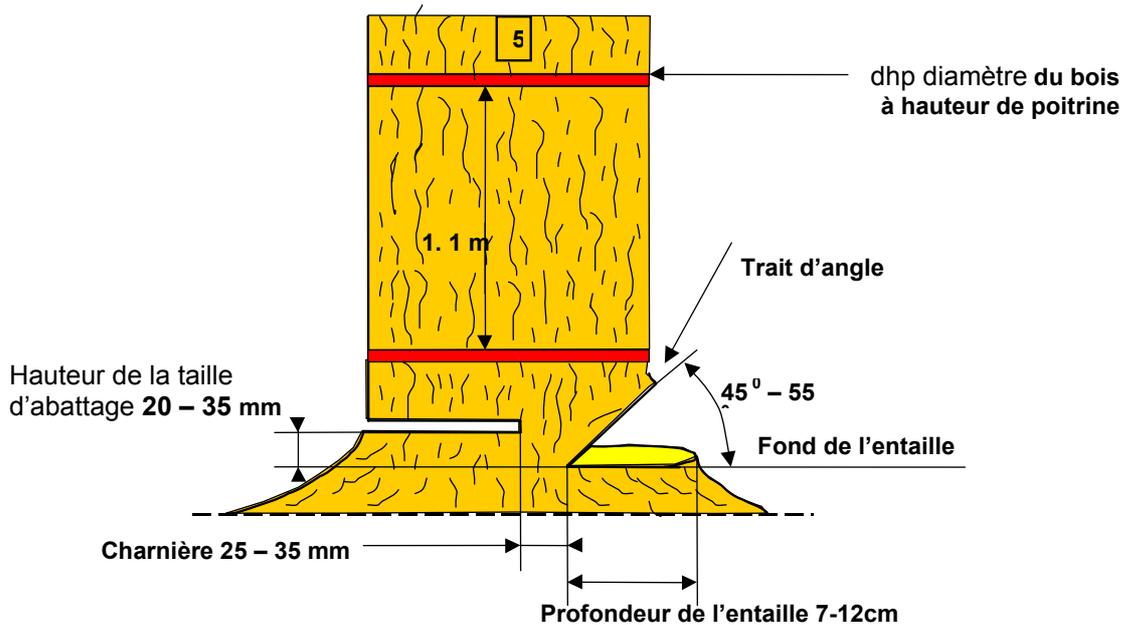
Le concurrent reste dans la zone de sécurité permettant ainsi de mesurer la distance entre lui et le pied du bois (min 2 m). Un trait de peinture matérialise cet emplacement afin de permettre au concurrent - après accord des Juges - de se déplacer.

Le concurrent et son chef d'équipe peuvent alors assister au relevé des mesures. Il leur est cependant interdit de prendre part à ces relevés ou d'interférer de quelque manière qu'il soit dans ces relevés. Le concurrent et le Chef d'Equipe sont habilité par contre à déposer une réclamation par rapport aux résultats et ceci, dans un délai maximum de 30 min. (l'heure butoir est inscrite par le Juge en bas du protocole).

1.7 Mesures et évaluation

Toutes les mesures sont marquées sur la souche

Fig. 9: Mesures et marquages



Les points sont attribués pour :

Le temps d'abattage :

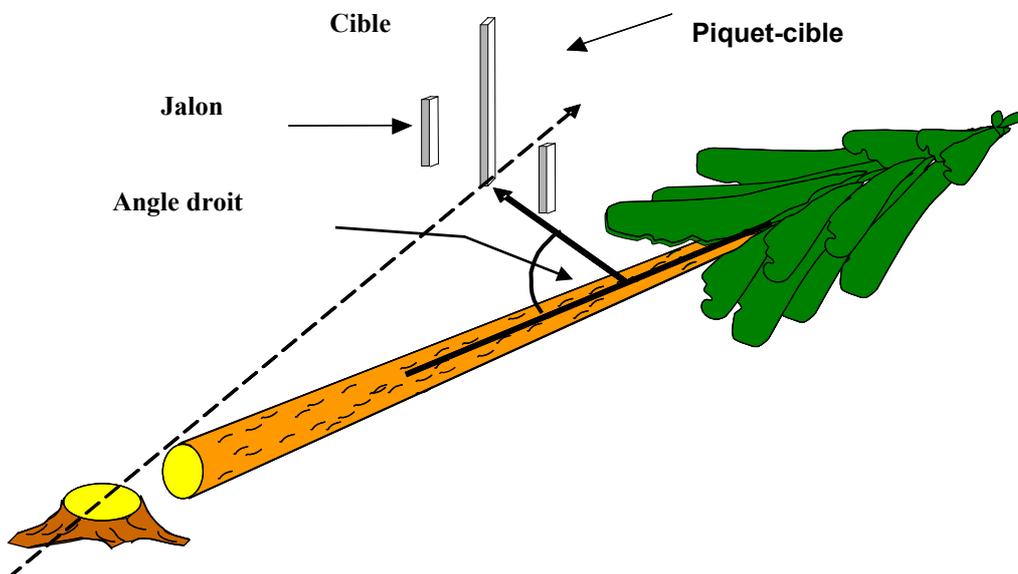
Si le temps n'excède pas trois minutes, 60 points sont attribués au concurrent. Pour les temps entre trois et quatre minutes, un point est déduit pour chaque seconde supplémentaire. Si la prestation prend plus de cinq minutes, aucun point n'est accordé pour l'entièreté de la discipline. Deux chronomètres sont utilisés pour mesurer le temps et la moyenne des deux résultats est enregistrée en quelques minutes, secondes et centièmes.

La précision de l'abattage :

La mesure de précision est prise horizontalement à partir de la cible à angles droits vers le centre de la ligne du tronc abattu (voir schéma 10).

Le résultat est arrondi au centimètre près vers l'unité supérieure ou inférieure. Pour chaque centimètre de déviation, un point est déduit du score du concurrent. Le score maximal possible est de 400 points. Pour des déviations de 400 centimètres et plus, aucun point n'est accordé (il n'y a pas de point négatif comme le stipule le tableau 3).

Schéma 10 : mesure de la distance à angles droits vers le bois abattu



La déviation est mesurée à partir du centre de la cible vers le centre de la ligne du tronc (schéma 11).

Schéma 11 : déviation de la direction d'abattage

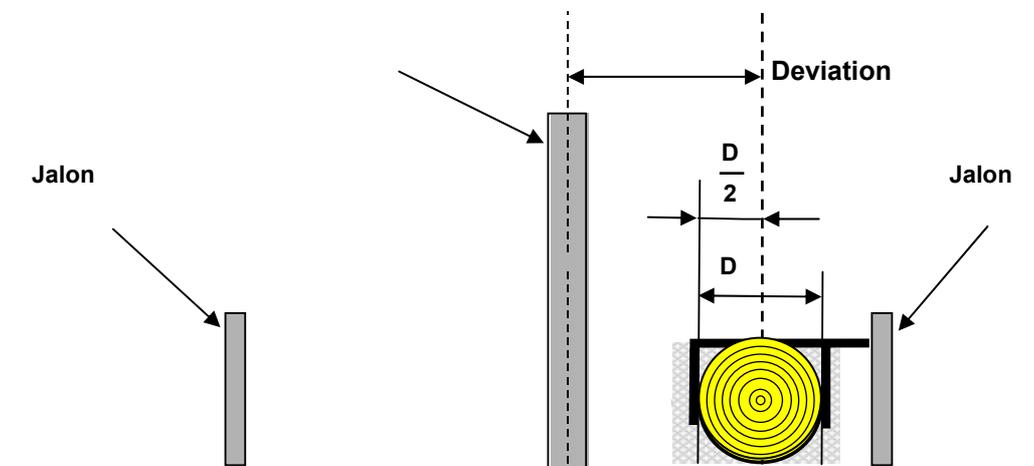


Tableau 3

Déviatiion (cm)	Points	Déviatiion (cm)	Points
0	400	9	391
1	399	10	390
2	398	11	389
3	397	12	388
4	396	13	387
5	395	14	386
6	394	15	385
7	393	16	384
8	392	etc.	etc.

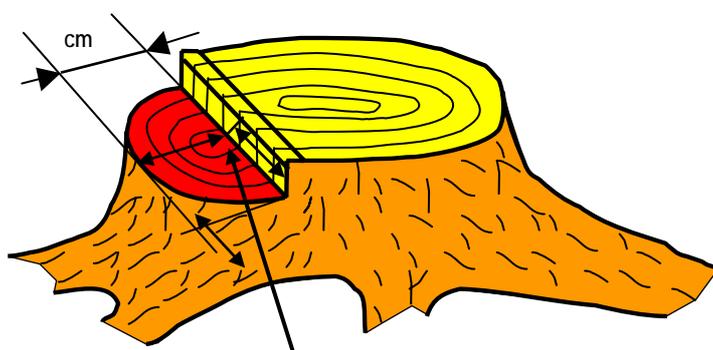
Profondeur de l'entaille :

La profondeur de l'entaille est mesurée en déduisant l'écorce en partant du milieu de l'entaille avec une précision d'un centimètre (voir schéma 12). Les mesures sont généralement arrondies au centimètre près vers l'unité supérieure ou inférieure. Les points sont attribués comme le tableau 4 l'indique.

Tableau 4

Profondeur de l'entaille (cm)	Points
< 3 ou >16	0
4	5
5	10
6	15
7 – 12	20

Schéma 12 : profondeur de l'entaille



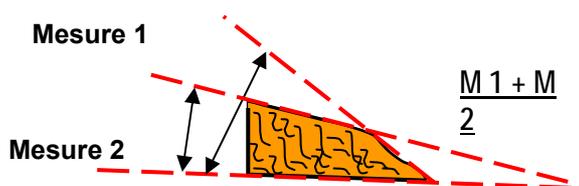
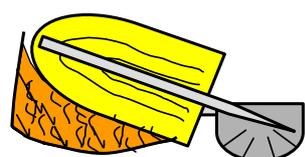
Mesure du point au centre de l'entaille

Angle de l'entaille :

L'angle du coin de bois qui a été scié est mesuré au milieu en utilisant un goniomètre avec une précision de mesure de 30 minutes angulaires (voir schéma 13).

Si l'entaille doit être ébarbée, le coin scié d'origine est utilisé pour déterminer l'angle de l'entaille. Si la surface sciée est arrondie, la moyenne des angles mesurés est calculée (voir schéma 13).

Schéma 13 : mesure de l'entaille pour les coupes arrondies et en ligne droite



Mesure pour les surfaces coupées en ligne droite

Le résultat est arrondi au degré près vers l'unité supérieure ou inférieure. Si l'angle est de 45-55°, 60 points sont attribués au concurrent. Pour les déviations, les points sont accordés comme le tableau 5 l'indique.

Tableau 5

Angle de l'entaille (°)		Points
<= 39	=> 61	0
40	60	5
41	59	10
42	58	15
43	57	25
44	56	40
45	à 55	60

Largeur de la charnière :

La largeur de la charnière est mesurée à la hauteur du trait d'abattage avec une précision de 0,1 mm (voir schéma 12). Le résultat est arrondi au mm près vers l'unité supérieure ou inférieure. La mesure est prise horizontalement au point le plus large et le plus étroit de la charnière. Les deux mesures sont enregistrées dans le protocole. Les points sont attribués au concurrent selon l'interprétation qui accorde le moins de points. Le score maximal possible est de 60 points pour une largeur de 25-35 mm (voir tableau 6).

Schéma 14 : largeur de la charnière

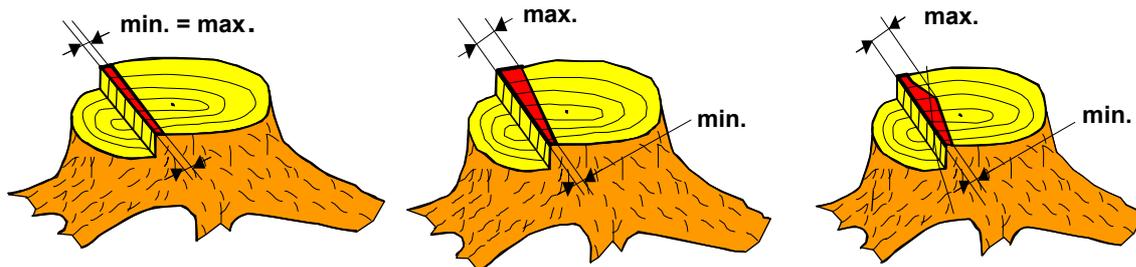


Tableau 6

Largeur de la charnière en mm		Points
<= 10	oder => 50	0
11	49	4
12	48	8
13	47	12
14	46	16
15	45	20
16	44	24
17	43	28
18	42	32
19	41	36
20	40	40
21	39	44
22	38	48
23	37	52
24	36	56
25-35		60

Epaulement :

L'épaulement (la différence entre le trait d'abattage et la coupe inférieure horizontale de l'entaille) est mesuré avec une précision d'1 mm (voir schémas 15/16). Le résultat est arrondi au mm près vers l'unité supérieure ou inférieure. La mesure est prise verticalement au point le plus élevé et le plus bas du trait d'abattage. Les deux mesures sont enregistrées dans le protocole. Dans le cas où le trait d'abattage est plus bas que le fond de l'entaille, la valeur la plus basse est de zéro (voir schéma 15). Les points sont attribués au concurrent selon l'interprétation qui accorde le moins de points. Le score maximal est de 60 points pour un épaulement entre 20 et 35 mm comme le montre le tableau 7.

Schéma 15 : Hauteur de la taille d'abattage (minimum = 0 mm)

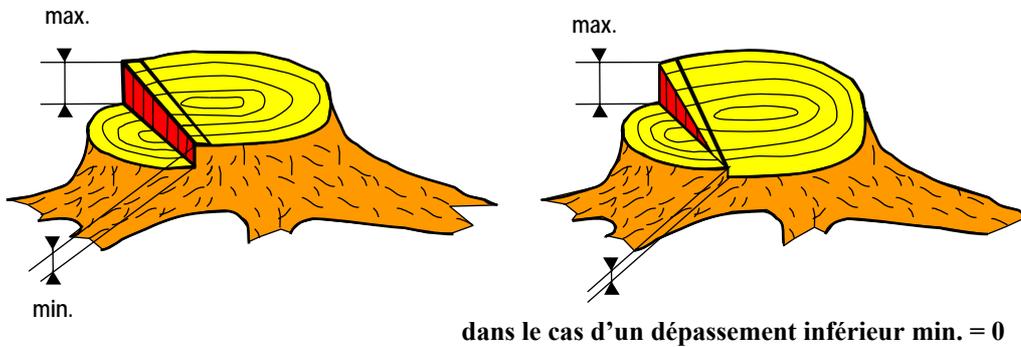
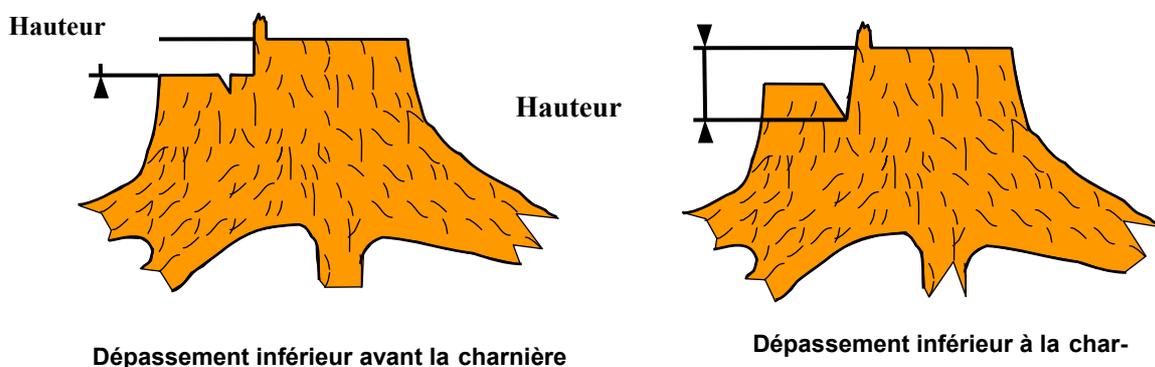


Tableau 7

Hauteur de taille en mm		Points
< = 8	oder > = 47	0
9	46	5
10	45	10
11	44	15
12	43	20
13	42	25
14	41	30
15	40	35
16	39	40
17	38	45
18	37	50
19	36	55
20 - 35		60

Si, lorsque le coin abattu est scié, le trait d'abattage est plus bas que le fond de l'entaille, la hauteur du trait d'abattage est mesurée comme le schéma 16 le montre.

Schéma 16 : mesure de la hauteur dans le cas où le trait d'abattage est plus bas que



Des points de pénalité sont attribués dans les cas suivants :

Déchirure dans le pied du bois :

Toute déchirure dans le pied du bois est jugée visuellement (voir schéma 17). L'écorce doit être enlevée du tronc avant de mesurer. La longueur la plus grande d'un pied déchiré résultant d'une méthode d'abattage incorrecte est mesurée avec une précision d'1 cm.

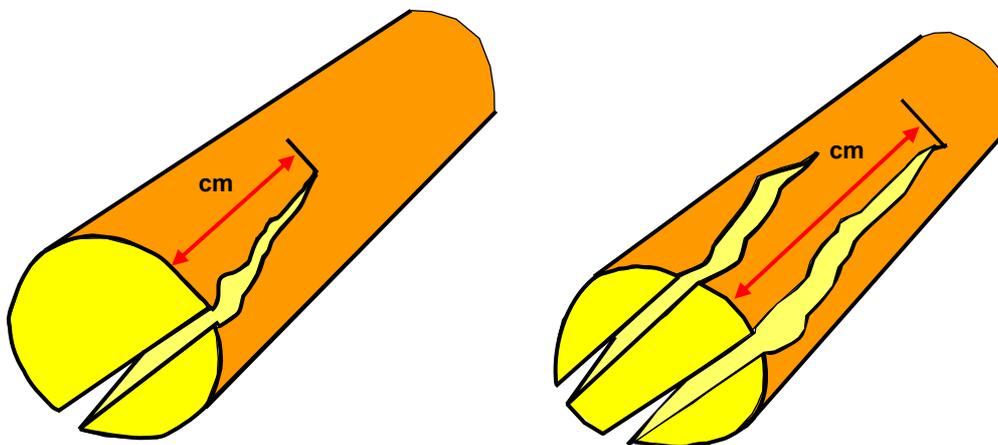
S'il y a plus d'une déchirure, seule la plus longue est prise en compte (voir schéma 17).

Les points de pénalité sont déduits selon le tableau 8.

Tableau 8

Longueur (cm)	Points de pénalité	Longueur (cm)	Points de pénalité
<= 5	0	14-15	14
6-7	10	16-17	15
8-9	11	18-19	16
10-11	12	20-21	17
12-13	13	etc.	etc.

Schéma 17 : longueur des déchirures lorsqu'il y en a plus d'une



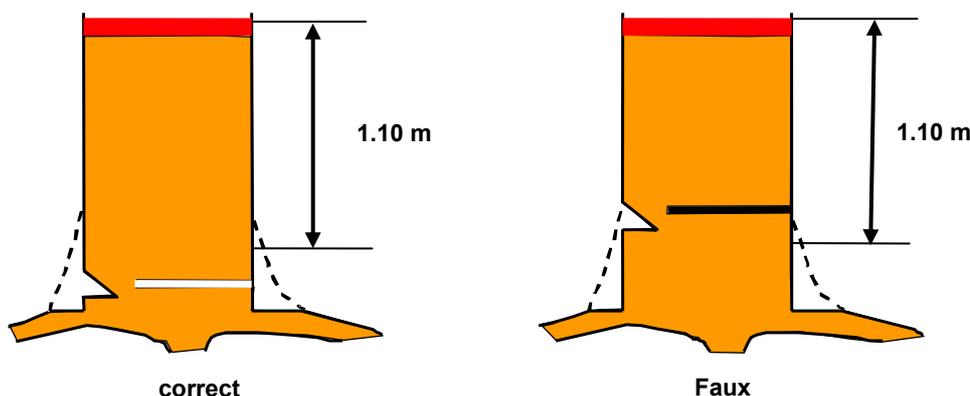
Longueur d'une déchirure - 1 déchirure

Longueur d'une déchirure - plusieurs déchirures (seulement la plus longue)

Chicot trop haut :

La distance entre le trait supérieur de couleur (voir schéma 18) et le bord supérieur du trait d'abattage ne peut excéder 1,1 m. La distance est mesurée au cm près. Les fractions d'un centimètre sont arrondies vers l'unité supérieure ou inférieure. La pénalité pour un chicot trop haut est de 100 points.

Schéma 18 : hauteur du chicot < 1,10



Retrait incorrect du bois :

Une pénalité de 20 points est attribuée dans les cas suivants : retrait incorrect du bois ou retrait trop tardif, par exemple ne pas se déplacer vers une des deux zones de sécurité (voir schémas 6-8) ou ne pas réussir à le faire avant que le bois ne heurte le sol.

Utilisation de marquages non autorisés :

Il est interdit d'utiliser toute forme d'aide pour mesurer et marquer. Une pénalité de 50 points est déduite.

Violations aux règles de sécurité de travail :

Toute violation est enregistrée et des points de pénalité sont attribués comme il est stipulé au table 1.

Faux-départ :

20 points de pénalité sont attribués si un concurrent commence trop tôt.

Situation d'urgence :

Si le concurrent provoque une situation d'urgence pendant l'abattage (le guide de la chaîne se coince dans le trait d'abattage ou le bois est pendu etc) et si le concurrent n'est pas capable de maîtriser la situation dans les cinq minutes, le juge devra interrompre la prestation avec l'instruction "stop" et le concurrent est disqualifié de la discipline abattage.

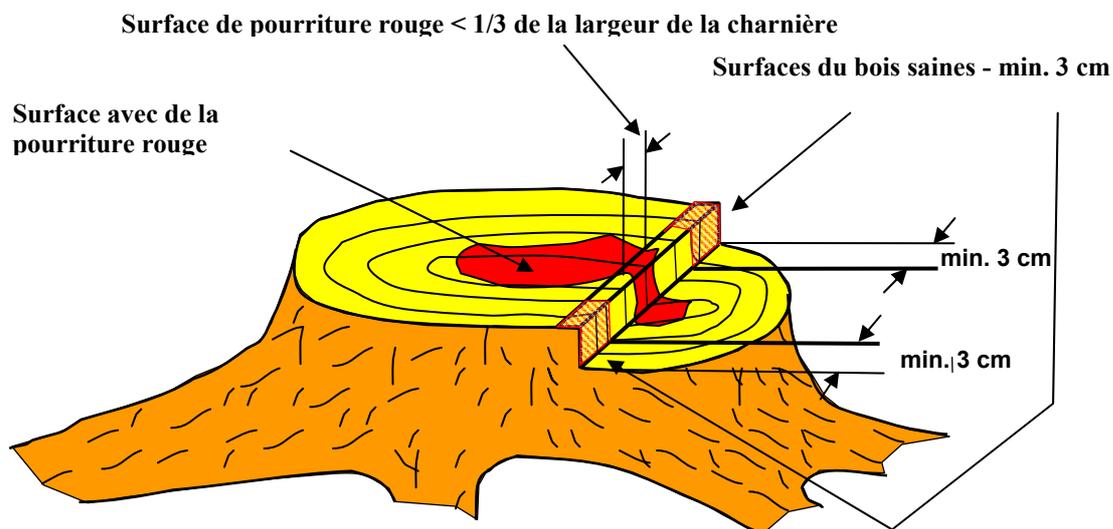
Si le jury estime que le concurrent cause une urgence, aucun point n'est attribué au concurrent pour l'entièreté de la discipline. Si les conditions pendant les épreuves ne sont pas équitables pour tous les concurrents (changement dans la direction et de la force du vent, pourriture rouge etc...), les juges peuvent donner l'autorisation à un concurrent d'abattre un autre arbre avec l'approbation du jury.

Les plaintes concernant la pourriture rouge peuvent être formulées seulement si la technique de coupe et d'abattage en est clairement et défavorablement affectée.

En matière de pourriture rouge, selon les règles, un bois doit avoir les qualités suivantes (voir schéma 19) :

- Les 3 cm externes de la charnière doivent être sains.
- Les superficies de pourriture au sein de la charnière ne peuvent couvrir plus d'un tiers de la charnière (voir schéma 19).

Schéma 19 : bois conforme aux règles en matière de surface affectée par la pourriture rouge



2. Démontage et remontage

2.1 Information générale :

Pour cette discipline, le concurrent doit démonter et remonter le dispositif de coupe de la tronçonneuse. Les deux disciplines suivantes (coupe combinée et coupe de précision) doivent être exécutées sans aucune altération de la chaîne.

Si le travail a été effectué médiocrement à tel point que le concurrent ne puisse participer aux épreuves suivantes (par exemple, si la chaîne est remontée incorrectement), le concurrent peut vérifier et remplacer la chaîne. Cela entraîne une pénalité de 50 points.

Si, dans les deux disciplines suivantes (coupe combinée et coupe de précision), la chaîne se coince, saute du guide ou un écrou de fixation tombe, un score de zéro est rétrospectivement attribué au concurrent pour la discipline "démontage et remontage".

La table pour le démontage et le remontage a une longueur d'1,50 m une largeur de 70 cm et une hauteur de 80 cm. La table est positionnée parallèlement à la ligne de départ et ne peut être déplacée (voir schéma 20).

Avant le départ, seuls la tronçonneuse inspectée, une chaîne de remplacement, les outils personnels du concurrent et le chronomètre peuvent être placés sur la table.

La ligne de départ est située à 1 m de la table (voir schéma 20).

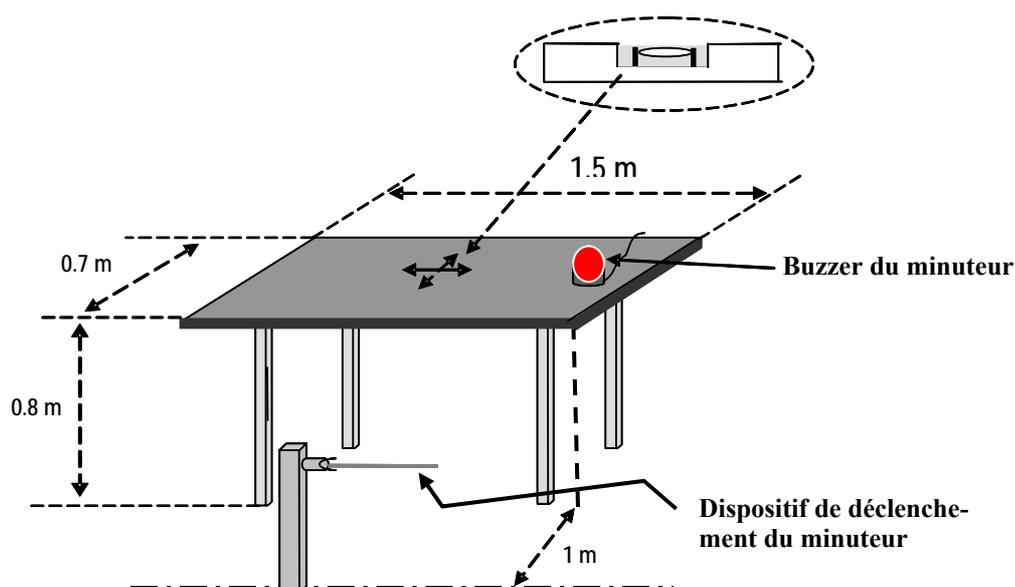
Le concurrent se tient debout avec les deux pieds derrière la ligne de départ (schéma 2) et déclenche lui-même le temps lorsqu'il traverse la ligne de départ.

Le concurrent peut participer à l'épreuve sans utiliser de gants, une veste de protection, un casque, une visière de protection et un protège-oreille. Cependant, un pantalon avec renforts anticoupures et des chaussures de sécurité doivent être portés et une trousse de premiers soins doit être disponible.

2.2 Préparation du site de compétition

- Restreindre l'accès au site de compétition
- Installer la table
- Marquer la ligne de départ
- Installer le dispositif de déclenchement du temps
- Installer un buzzer pour le minuteur

Schéma 20 : table pour la discipline "démontage et remontage"



3 Préparations pour la discipline “démontage et remontage”

- La tronçonneuse est inspectée pour s’assurer de sa conformité aux normes. En particulier, aucune pièce ne peut être enlevée, les vis maintenant en place les guides ne peuvent être raccourcies et les pas de vis doivent être conformes.
 - Le juge s’assure qu’il n’y a pas d’interstice entre les maillons et le guide.
 - Les écrous doivent être serrés avec une clé dynamométrique avec un serrage de 2kg (2 Nm)
 - Le guide est étiqueté de telle manière qu’il puisse être vérifié après la prestation pour s’assurer qu’il a été correctement tourné.
 - Les outils individuels sont sur la table.
-
- La tronçonneuse est assignée au groupe correspondant.
 - Les mains des concurrents sont contrôlées pour tout signe de blessure. Toute blessure existante est notée.
 - La longueur de la dent la plus courte est vérifiée sur les deux chaînes (au moins 3mm).

2.4 Début et fin de l’épreuve

L’épreuve débute quand le temps est déclenché par le concurrent et se termine lorsque le concurrent arrête le temps.

2.5 Evaluation de la prestation

Les tronçonneuses sont divisées en deux groupes :

Groupe 1 : deux vis de sécurité et la chaîne sont serrées avec un tourne-vis.

Groupe 2 : seulement une vis de sécurité ou la chaîne est serrée sans tourne-vis (pas d’écrou).

Attribution des points :

Les points sont accordés selon le temps écoulé (voir tableau 9). Toute violation aux règles de sécurité de travail (voir tableau 1) ainsi qu’une tâche exécutée d’une manière incorrecte entraînent des points de pénalité.

2.6 Étapes associées au démontage et remontage

Le concurrent place la tronçonneuse sur la table et se tient derrière la ligne de départ qui est située à 1 m de la table.

Lorsque le signal de départ est donné, le concurrent procède aux étapes suivantes :

- S’avance vers la table (le minuteur est déclenché)
- Desserre les écrous
- Enlève le carter de chaîne (si nécessaire)
- Enlève la chaîne du guide et du pignon
- Enlève le guide et le fait tourner selon un axe longitudinal de 180° (ou de 360° si le guide ne peut être tourné ou ne peut être monté à 180°)
- Place la nouvelle chaîne sur le guide
- Remonte le carter de chaîne (si nécessaire)
- Arrête le minuteur

Une fois l’épreuve terminée, le concurrent attend les instructions du juge.

Une fois la tâche effectuée, le concurrent et le chef d’équipe peuvent se placer de telle sorte qu’ils puissent regarder la prise de mesure. Cependant, ils ne peuvent être impliqués dans l’établissement des résultats ou la prise de mesure. Le concurrent ainsi que le chef d’équipe ont néanmoins le droit de faire appel de la décision par écrit dans le délai prescrit (30 minutes après l’évaluation).

2.7 Mesures- évaluations

Les points suivants sont accordés pour :

Le temps :

Le temps est enregistré en quelques minutes, secondes et centièmes. sur un écran digital entièrement visible. Les points sont accordés comme le tableau 9 l'indique. La précision de mesure est de 0,1 seconde.

Tableau 9

Groupe 1 / Temps	Groupe 2 / Temps	Points
etc. + 2 points / 0,5 sec.	etc. + 2 points / 0,4 sec.	
8,1 – 8,5	4,6 - 4,9	140
8,6 – 9,0	5,0 - 5,3	138
9,1 – 9,5	5,4 - 5,7	136
9,6 – 10,0	5,8 - 6,1	134
10,1 – 10,5	6,2 - 6,5	132
10,6 – 11,0	6,6 - 6,9	130
11,1 – 11,5	7,0 - 7,3	128
11,6 – 12,0	7,4 - 7,7	126
12,1 – 12,5	7,8 - 8,1	124
12,6 – 13,0	8,2 - 8,5	122
13,1 – 13,5	8,6 - 8,9	120
13,6 - 14,0	9,0 – 9,3	118
14,1 – 14,5	9,4 – 9,7	116
14,6 - 15,0	9,8 - 10,1	114
15,1 - 15,5	10,2 - 10,5	112
15,6 - 16,0	10,6 - 10,9	110
16,1 - 16,5	11,0 - 11,3	108
16,6 - 17,0	11,4 - 11,7	106
17,1 - 17,5	11,8 - 12,1	104
17,6 - 18,0	12,2 - 12,5	102
18,1 - 18,5	12,6 - 12,9	100
18,6 - 19,0	13,0 - 13,3	99
19,1 - 19,5	13,4 - 13,7	98
19,6 - 20,0	13,8 - 14,1	97
20,1 - 20,5	14,2 - 14,5	96
20,6 - 21,0	14,6 - 14,9	95
21,1 - 21,5	15,0 - 15,3	94
21,6 - 22,0	15,4 - 15,7	93
22,1 - 22,5	15,8 - 16,1	92
22,6 - 23,0	16,2 - 16,5	91
23,1 - 23,5	16,6 - 16,9	90
23,6 - 24,0	17,0 - 17,3	89
24,1 - 24,5	17,4 - 17,7	88
24,6 - 25,0	17,8 - 18,1	87
25,1 - 25,5	18,1 - 18,5	86
25,6 - 26,0	18,6 - 18,9	85
26,1 - 26,5	19,0 - 19,3	84
26,6 - 27,0	19,4 - 19,7	83
27,1 - 27,5	19,8 - 20,1	82
27,6 - 28,0	20,2 - 20,5	81
etc. -1 point / 0,5 sec.	etc. -1 point / 0,4 sec.	

Des points de pénalité sont décernés pour les cas suivants :

Laisser tomber la chaîne ou les écrous de fixation

Laisser tomber la vieille chaîne et/ ou un écrou de fixation entraînent une pénalité de 20 points. Le concurrent peut néanmoins ramasser la ou les pièces et compléter la tâche.

Guide non tourné

Le guide doit être tourné au moins une fois dans l'axe longitudinal. Si le concurrent ne réussit pas à le faire, il reçoit une pénalité de 50 points.

Tâche effectuée incorrectement

S'il y a une interstice entre la chaîne et le guide, 50 points de pénalité sont déduits. Le juge ne peut toucher la chaîne lorsque la tension de cette dernière est vérifiée.

Blessure engendrant un saignement

Toute blessure reconnue causant un saignement entraîne une pénalité de 20 points.

Règles de sécurité

Violations aux règles de sécurité de travail : les pénalités dépendent de la violation (voir tableau 1).

Manipulation de la chaîne une fois que l'épreuve est terminée

A la demande du concurrent ou sur ordre du juge, les chaînes montées incorrectement peuvent/ doivent être remontées. La chaîne est vérifiée de manière à s'assurer qu'elle est correctement maintenue en place et les écrous sont ajustés et serrés (ne peuvent être desserrés sans outil). 50 points de pénalité sont déduits si le concurrent doit remonter la chaîne.

Remontage incomplet du dispositif de coupe :

Si le concurrent ne réussit pas à remonter toutes les parties, il reçoit un score de zéro pour l'entièreté de la discipline.

Remontage médiocre du dispositif de coupe :

Si dans l'une des deux disciplines suivantes (coupe combinée et coupe de précision), la chaîne ou un écrou de carter de chaîne tombe, un score de zéro pour la discipline "démontage et remontage" est attribué.

Le concurrent reçoit également un score de zéro pour le temps de cette épreuve. Il peut néanmoins remonter la chaîne et compléter les tâches dans les disciplines "coupe combinée" et "coupe de précision".

3. Coupe combinée

3.1 Information générale :

Le concurrent doit scier une rondelle d'une épaisseur entre 3 et 8 cm de deux billons. Ceci doit être exécuté en sciant la première moitié à partir du bas jusqu'à la bande rouge et ensuite en sciant le reste à partir du haut. Cela s'applique aux deux billons.

Sur chaque billon, la coupe doit être effectuée à angles droits par rapport à l'axe longitudinal du billon et doit se raccorder au même niveau.

Lors de la coupe vers le haut, la ligne supérieure de la bande rouge ne peut être franchie. Le concurrent doit néanmoins s'assurer qu'en sciant il atteint la zone rouge.

La coupe vers le bas doit débiter dans la zone verte.

Lors de la coupe vers le bas, la ligne inférieure de la bande ne peut être franchie.

3.2 Préparation du site de compétition :

Deux chevalets de sciage positionnés parallèlement sont installés. Un billon tourné d'un diamètre de 35 cm est attaché à chacun des chevalets (voir schéma 21).

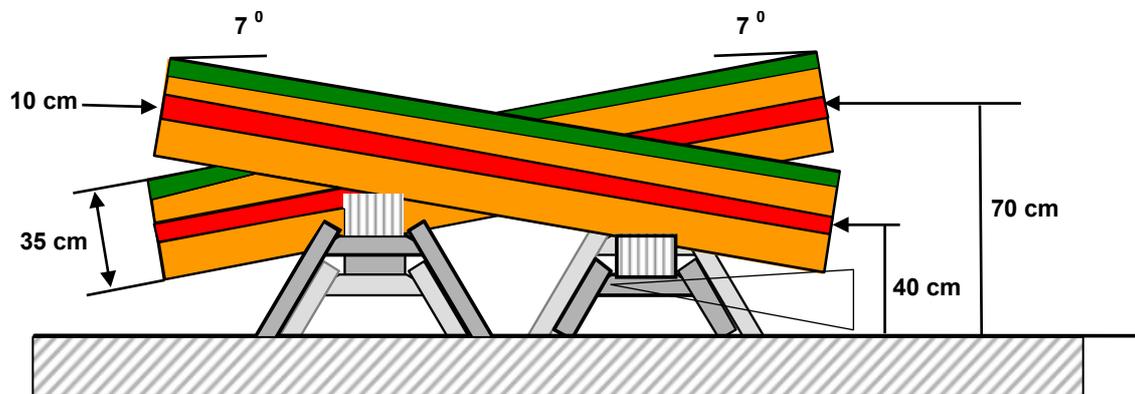
Les billons sont placés à un angle de 7 degrés par rapport au plan horizontal d'une manière telle que les angles d'une ouverture égale soient dans des directions opposées.

L'axe du billon se situe à 70 cm au-dessus du sol à l'extrémité pointant vers le haut et à 40 cm au-dessus du sol à l'extrémité pointant vers le bas.

Des deux côtés des billons, des bandes de 10 cm de large sont peintes dans la direction de l'axe longitudinal (voir schéma 21). La coupe à partir du bas et du haut doit se joindre au niveau de ces bandes mais ne peut aller au-delà.

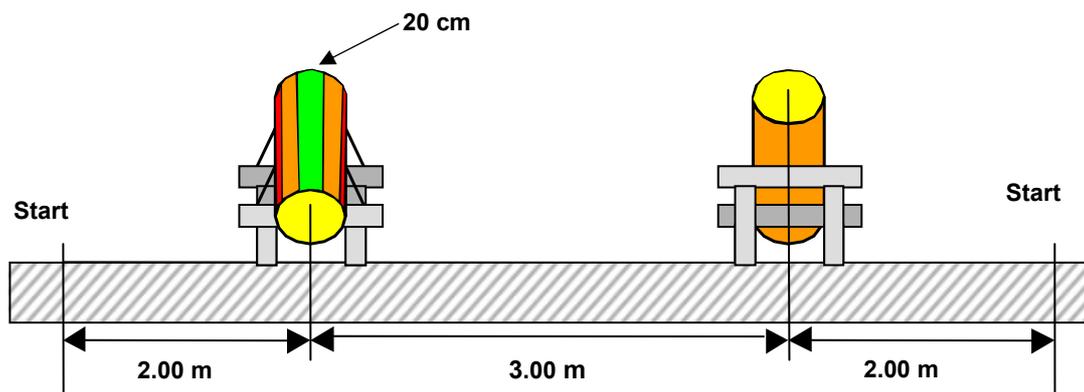
Au-dessus du billon, deux bandes de 10 cm de large (total de 20 cm) sont peintes en vert de part et d'autre de l'axe vertical de symétrie.

Schéma 21 : installation des billons (angle) et diamètre



Une ligne de départ est tracée à gauche et à droite, à 2 m du centre des billons. Les concurrents peuvent choisir de commencer soit à droite, soit à gauche (schéma 22).

Schéma 22 : installation des chevalets pour la coupe combinée



3.3 Préparation de la discipline

Avant la compétition, les étapes suivantes doivent être effectuées :

- La hauteur du billon est déterminée.
- Les extrémités du billon sont sciées à angles droits.
- Le numéro de départ du concurrent doit être inscrit sur le billon avant la coupe.

Après le passage de chaque concurrent, deux assistants veilleront à rétablir la rectitude des angles droits.

3.4 Début et fin de l'épreuve

L'épreuve débute lorsque le juge donne le signal de départ et se termine lorsque la deuxième rondelle tombe par terre.

3.5 Evaluation de la prestation

Tâche complètement exécutée

La tâche est considérée comme terminée lorsque les deux rondelles gisent sur le sol. Si l'une des deux rondelles ne tombe pas par terre, le concurrent ne recevra aucun point pour le billon.

Chaîne ou dispositif de coupe défectueux

Si la chaîne se détend, saute du guide ou si l'écrou du carter de chaîne se perd, le concurrent ne reçoit aucun point pour le temps dans la discipline "coupe combinée". Le concurrent peut cependant remonter la chaîne et terminer la tâche. Un score de zéro point est rétrospectivement attribué pour la discipline "démontage et remontage". Une fois que la chaîne est de nouveau opérationnelle et que l'épreuve est terminée, les mesures prises sont évaluées comme à l'accoutumée.

Puissance de la tronçonneuse :

Des points sont attribués sur base de la capacité cubique des moteurs. Ces derniers se répartissent dans les groupes suivants :

Groupe 1 : 46- 55 cm³

Groupe 2 : au delà de 56 cm³

Les points suivants sont attribués pour :

- Le temps conformément au tableau 10
- La coupe verticale (voir tableau 11)
- L'alignement des deux coupes (voir tableau 12)

Des points de pénalité sont encourus pour toute violation aux règles de sécurité de travail (voir tableau 1) et pour toute tâche exécutée incorrectement.

3.6 Etapes associées à la coupe combinée

Le concurrent fait démarrer la tronçonneuse et la place derrière la ligne de départ, à 2 m du billon (la tronçonneuse doit être tout à fait derrière la ligne de départ, le concurrent est libre de choisir de quel côté il désire débiter- voir schémas 2 et 22).

Lorsque le signal de départ est donné par le juge, le concurrent procède aux étapes suivantes :

- Prend la tronçonneuse et se dirige vers le premier billon
- Scie vers le haut jusqu'à la zone rouge sans aller au-delà de la bande rouge
- Enlève la tronçonneuse du trait de sciage et continue à scier vers le bas (en commençant dans la zone verte) jusqu'au moment où la rondelle tombe par terre. La bande rouge ne peut néanmoins être franchie.
- Arrête la tronçonneuse
- Se dirige vers le deuxième billon et répète la coupe

Une fois l'épreuve terminée, le concurrent remet sa tronçonneuse au juge car la tension de la chaîne ne peut être ajustée pour la discipline suivante. Le concurrent attend les instructions des juges.

Une fois la tâche effectuée, le concurrent et le chef d'équipe peuvent se placer de telle sorte qu'ils puissent regarder la prise de mesure. Cependant, ils ne peuvent être impliqués dans l'établissement des résultats ou la prise de mesure. Le concurrent ainsi que le chef d'équipe ont néanmoins le droit de faire appel de la décision par écrit dans le délai prescrit (30 minutes après l'évaluation).

3.7 Mesures et évaluations

Toutes les mesures ainsi que le numéro de départ sont inscrits sur les rondelles sciées. Les points suivants sont attribués :

Le temps :

Le temps est mesuré avec deux chronomètres et la moyenne des résultats est enregistrée en minutes, secondes et centièmes.

(voir tableau 10).

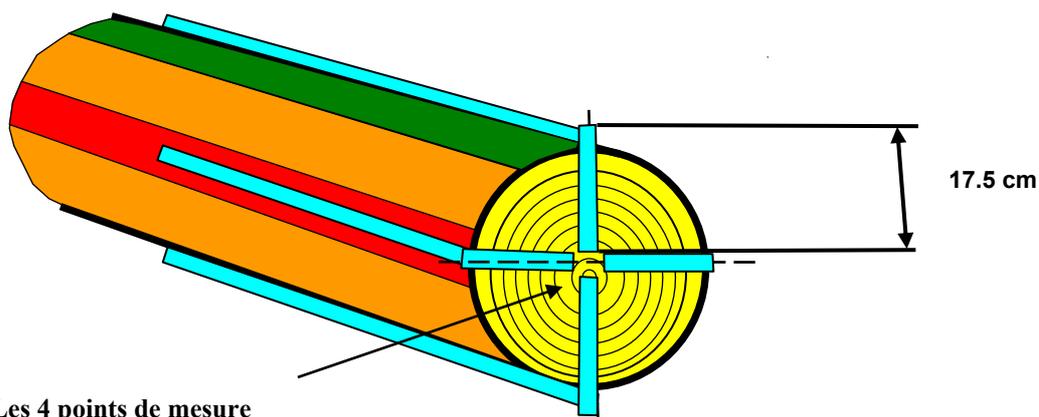
Tableau 10

Groupe 1	Groupe 2	Points
etc. Points/ Temps +1 point/ 1 sec	etc. Points/ Temps +1 point/ 1 sec	
25	22	55
26	23	54
27	24	53
28	25	52
29	26	51
30	27	50
31	28	49
32	29	48
33	30	47
34	31	46
35	32	45
etc. -1 point/ 1 sec	etc. -1 point/ 1 sec	

L'angle de coupe (quatre mesures) :

L'angle est mesuré verticalement et horizontalement sur le billon (voir schéma 23). Les quatre valeurs sont enregistrées. 30 points maximum sont accordés par billon (voir tableau 11). L'écart le plus grand par rapport à l'angle de 90° 00' est déterminant pour l'attribution des points (Schéma. 23). (Table 11).

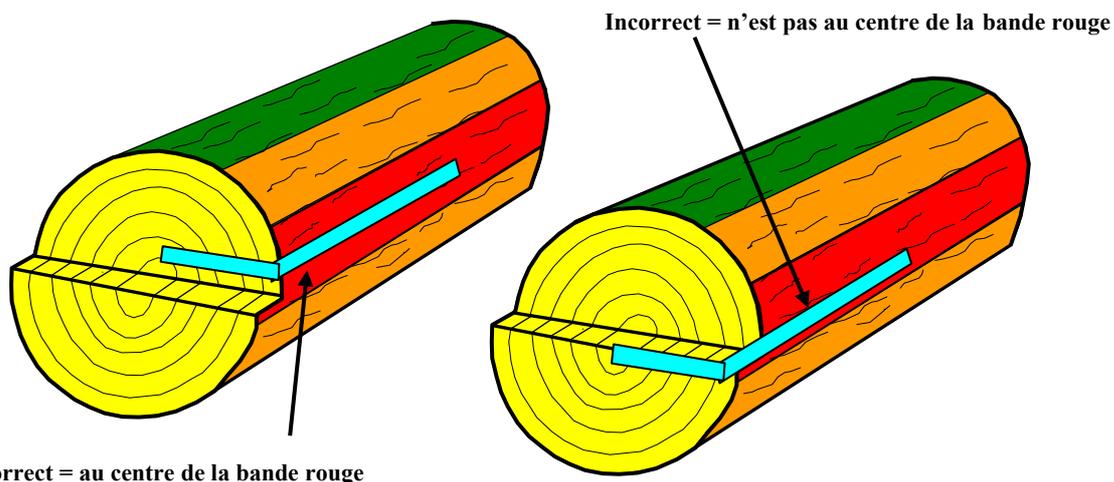
Schéma 23 : mesure des angles et longueur de calibre



Les 4 points de mesure

Si la coupe n'est pas alignée, les deux mesures d'angle sont prises exactement au centre de la zone rouge. Le juge évalue visuellement où prendre la mesure (voir schéma 24).

Schéma 24 : mesure d'angle si les coupes ne sont pas alignées



Correct = au centre de la bande rouge

Tableau 11

Angle de coupe o >= 84.24	Angle de coupe o >= 95.75	Différence o 6	Points 0
84.25 – 84.74	95.25 – 95.74	5.5	3
84.75 – 85.24	94.75 – 95.24	5	6
85.25 – 85.74	94.25 – 94.74	4.5	9
85.75 – 86.24	93.75 – 94.24	4	12
86.25 – 86.74	93.25 – 93.74	3.5	15
86.75 – 87.24	92.75 – 93.24	3	18
87.25 – 87.74	92.25 – 92.74	2.5	21
87.75 – 88.24	91.75 – 92.24	2	24
88.25 – 88.74	91.25 – 91.74	1.5	27
88.75 – 91.24		1	30

Distance entre la surface des deux coupes (épaulement) :

L'épaulement est mesuré à l'extrémité du billon et sur la rondelle (voir schéma 25). La mesure la plus élevée est prise en compte et est notée en mm. Les points sont attribués d'après le tableau 12. Le score maximum par billon est de 45 points.

Schéma 25 : le non-alignement est mesuré sur le billon et la rondelle.

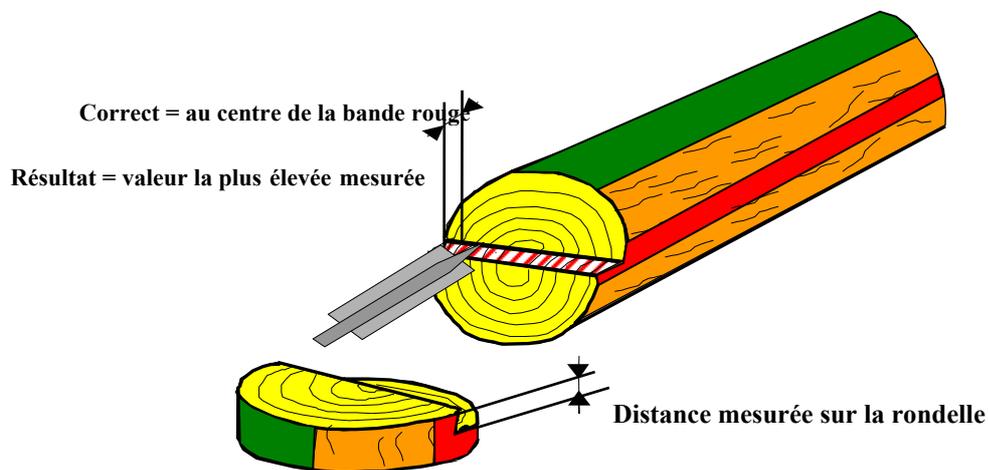


Tableau 12 : points pour les coupes non-alignées

Epaulement (mm)	Points	Epaulement (mm)	Points
>= 15	0	8	21
14	3	7	24
13	6	6	27
12	9	5	30
11	12	4	33
10	15	3	36
9	18	2	40
		<= 1	45

Des points de pénalité sont attribués dans les cas suivants :

Faux-départ :

Tout faux-départ entraîne une pénalité de 20 points.

Violations aux règles de sécurité de travail :

La pénalité dépend de la violation (voir tableau 1).

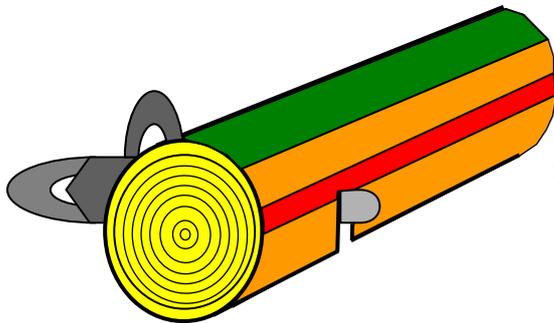
Coupe au-dessus et en dessous de la ligne rouge :

Il n'est pas permis de scier au-dessus ou en dessous de la ligne rouge (voir schémas 26-28). Si les coupes ne sont pas alignées dans la zone indiquée, une pénalité de 50 points par billon sera encourue.

Le juge évalue visuellement si la coupe est au-dessus ou en dessous de la ligne rouge. Cela doit être visible sur le billon et/ ou la rondelle. L'erreur est notée sur la rondelle.

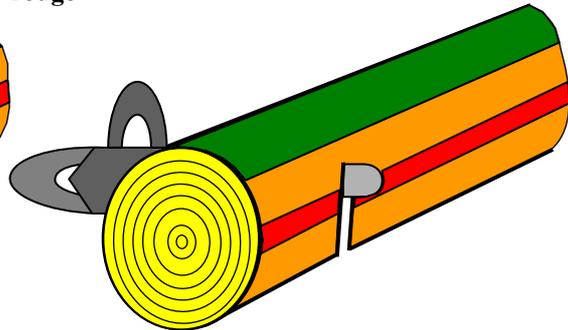
Schéma 26 : coupe au-delà de la zone rouge du bas vers le haut

Coupe du bas vers le haut dans la zone rouge



correct

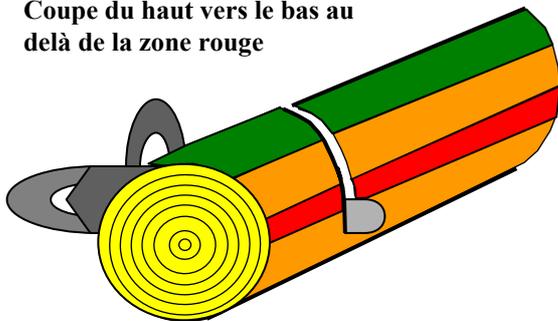
Coupe du bas vers le haut au delà la zone rouge



incorrect

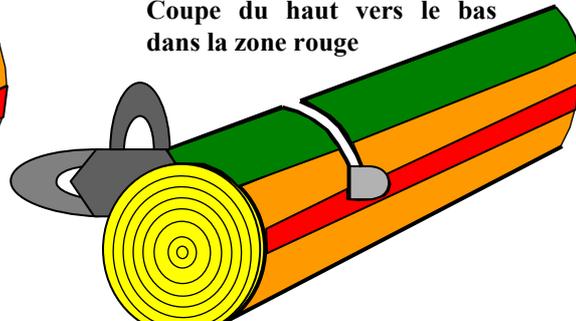
Schéma 27 : coupe au-delà de la zone rouge du haut vers le bas

Coupe du haut vers le bas au delà de la zone rouge



incorrect

Coupe du haut vers le bas dans la zone rouge

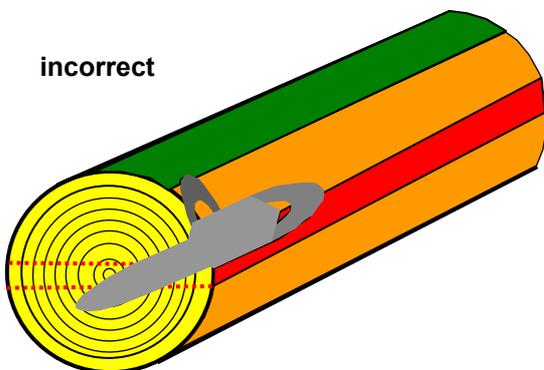


Faux

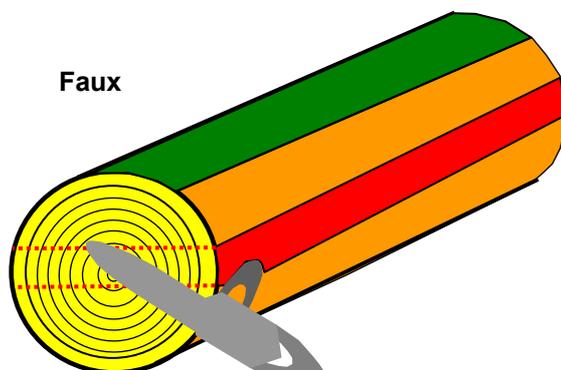
Il n'est pas permis de franchir la ligne rouge au sein du billon. Des points de pénalité sont attribués pour des erreurs visibles (voir schéma 28). Ceci est vérifié visuellement pendant la coupe. Si une erreur est repérée une fois la rondelle sciée, elle est également notée.

Schéma 28 : Coupe au-delà/ en deçà de la bande rouge au milieu de la rondelle

incorrect



Faux

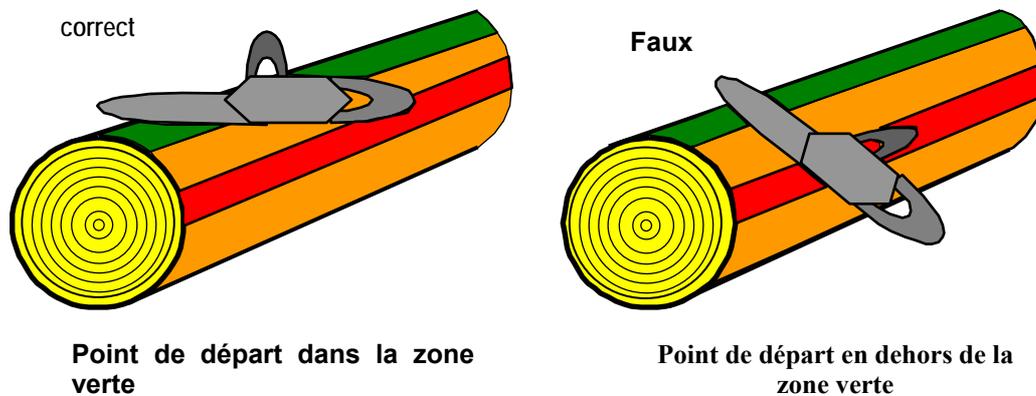


Coupe au-delà de la bande rouge au milieu de la rondelle

Début de la coupe vers le bas en dehors de la zone verte

Des points de pénalité sont encourus pour chaque billon lorsque la coupe débute en dehors de la zone verte. Le point de départ est jugé visuellement (voir schéma 29).

Schéma 29 : point de départ pour une coupe vers le bas dans la zone verte



Chaîne ou dispositif de coupe monté de manière incorrect

Si la chaîne se détend, saute du guide ou si l'écrou du carter de chaîne se perd, le concurrent peut remonter la chaîne et terminer la tâche. Cependant, cela signifie qu'il ne reçoit aucun point pour la discipline "démontage et remontage" et qu'un score de zéro lui est attribué pour le temps dans la discipline "coupe combinée".

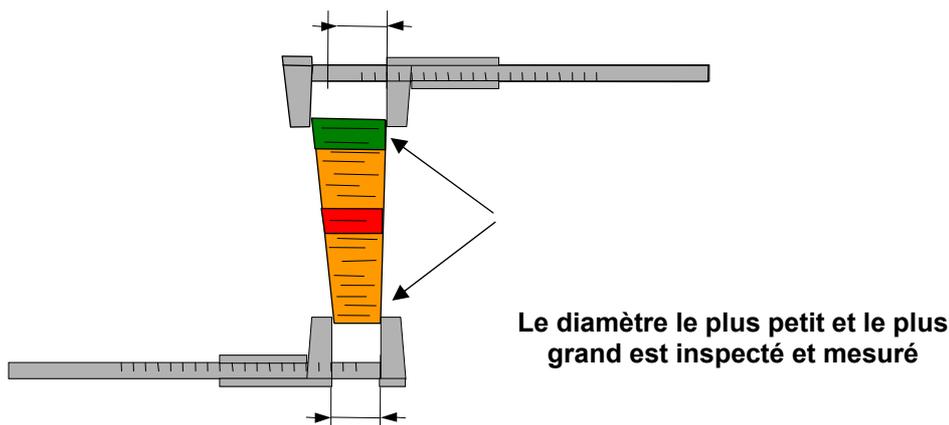
Dégâts au billon causés par des entailles

S'il y a, à côté de la coupe réelle des entailles plus profondes que 10 mm au début de la coupe, une pénalité de 20 points est déduite. Ces entailles sont inspectées et mesurées sur le billon et la rondelle. Seule une erreur par billon est prise en compte.

L'épaisseur de la rondelle

Si l'épaisseur de la rondelle est moins de 30 mm ou plus de 80 mm, une pénalité de 50 points sera déduite (voir schéma 30). La précision de mesure est d'1 mm.

Schéma 30 : mesure de l'épaisseur de la rondelle



4. Coupe de précision

4.1 Information générale :

Le concurrent doit scier à partir de deux billons une rondelle le plus complètement possible sans endommager la planche située en dessous du billon.

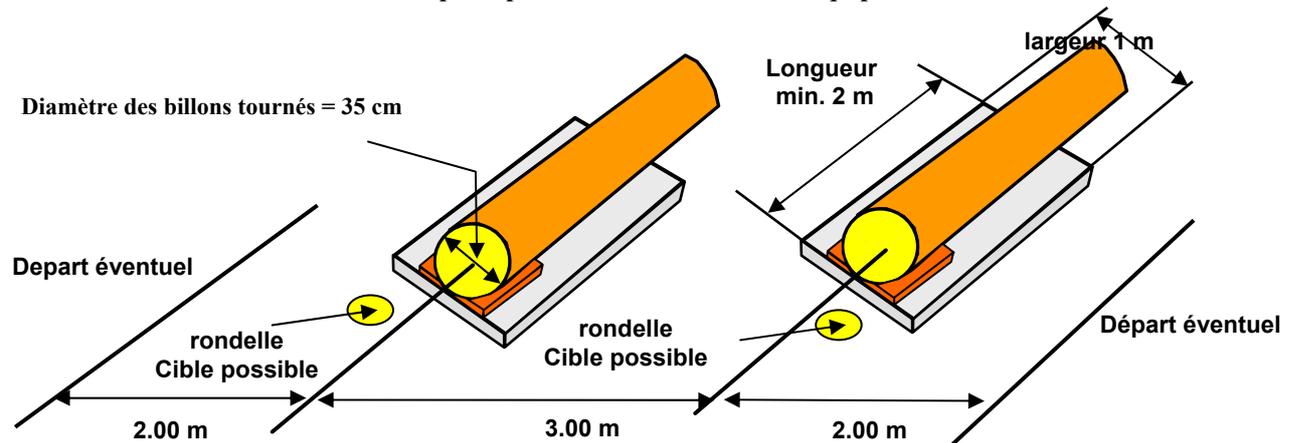
La rondelle doit avoir une épaisseur de 3 à 8 cm. La rondelle doit être sciée à angles droits par rapport à l'axe longitudinal du billon (voir schéma 30).

4.2 Préparation du site de compétition

Deux billons tournés (diamètre sans l'écorce = 35 cm) sont placés horizontalement et sont parallèles l'un par rapport à l'autre sur deux planches enfoncées à ras du sol (1 m de large et min. 3 m de long) et sont maintenus solidement en place (distance entre les billons = 3 m). Les billons sont directement posés sur les planches (voir schémas 31 et 32).

Une ligne de départ est tracée à gauche et à droite, à 2 m du centre des billons. Les concurrents peuvent choisir de débiter soit à gauche, soit à droite.

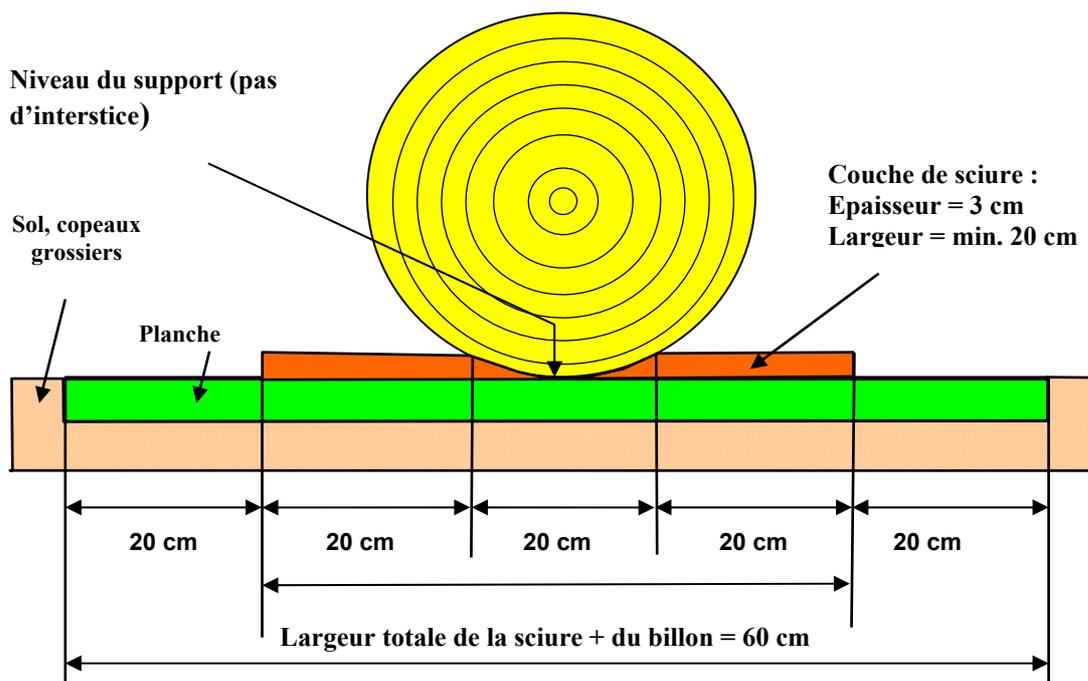
Schéma 31 : coupe de précision- installation de l'équipement



Une rondelle de bois est placée à la fin de chaque billon. Le concurrent peut y arrêter la chaîne avant de se diriger vers le billon suivant (voir schéma 31).

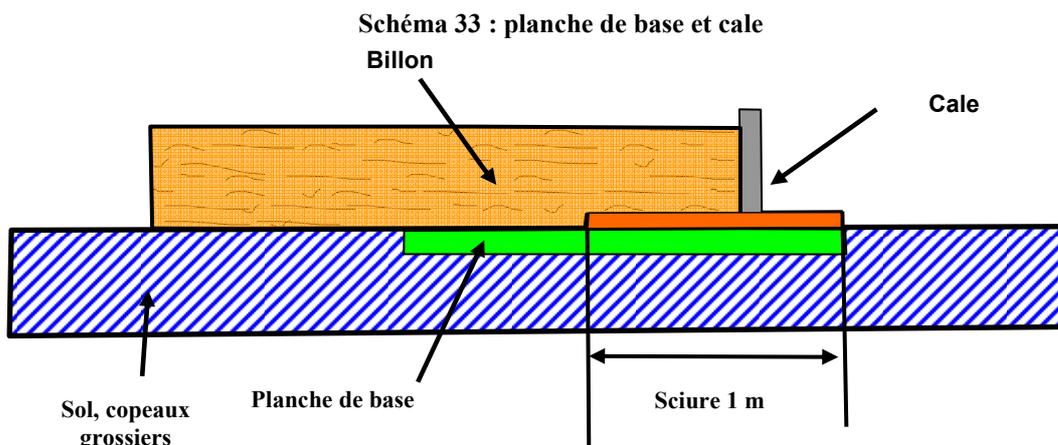
Les côtés des billons doivent être recouverts d'une couche humide de sciure d'une épaisseur de 3 cm, d'une largeur de 20 cm et d'une longueur d'1 m (voir schémas 32 et 33).

Schéma 32 : pose du billon, position de la planche de base et dimensions de la couche de sciure



Les planches sont enfoncées à ras du sol. Elles peuvent être aussi déposées sur le sol et ensuite coulées dans des copeaux grossiers.

Une cale est placée à la fin du billon (10kg); de cette manière, les concurrents ne peuvent briser la rondelle en tournant le guide avant que la rondelle ne soit entièrement sciée (voir schéma 33).



Si la coupe aux extrémités du billon dévie de plus de 2° de l'angle droit par rapport à l'axe longitudinal, le concurrent peut demander que la coupe soit corrigée.

4.3 Préparation de la discipline

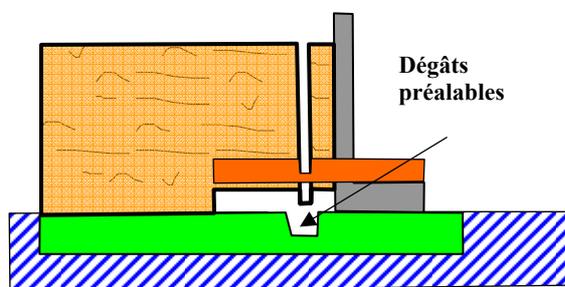
Avant la compétition, les étapes suivantes doivent être effectuées :

- La couche de sciure est posée avec les dimensions requises
- A la demande du concurrent, une rondelle peut-être découpée du billon si la coupe sur le billon dévie de plus de 2° de part et d'autre de 90°
- Il ne peut y avoir d'interstice entre le billon et la planche
- La cale est mise en place
- Tous les dégâts préalables sur la planche sont marqués en couleur

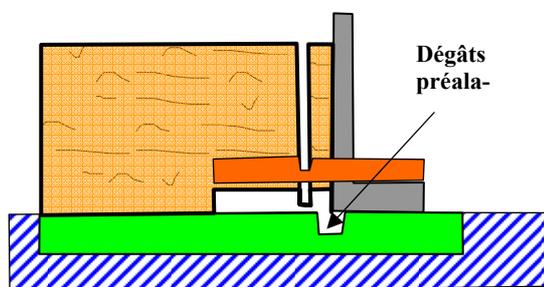
Aucune coupe ne peut être exécutée à l'endroit où la planche a été préalablement endommagée, par exemple le billon ne peut être poussé vers l'avant de sorte que le concurrent suivant coupe là où la planche a été préalablement endommagée (voir schéma 34).

Schéma 34 : point de départ pour une nouvelle coupe lorsque la planche a été préalablement endommagée

La zone de coupe ne peut se situer là où la planche a été endommagée



La zone de coupe se situe en dehors de l'endroit où la planche a été endommagée



4.4 Début et fin de l'épreuve

L'épreuve débute quand le juge donne le signal du départ et se termine lorsque le concurrent arrête la chaîne sur la rondelle prévue ou place la tronçonneuse sur la rondelle.

4.5 Evaluation de la prestation

Toutes les mesures sont inscrites sur les rondelles sciées. Les aspects suivants sont évalués :

La chaîne ou le dispositif de coupe incorrectement monté :

Si la chaîne est détendue, saute du guide ou si l'écrou du carter de chaîne se perd, le concurrent peut remonter la chaîne et terminer la tâche. Néanmoins, cela signifie qu'un score de zéro est attribué pour la discipline "démontage et remontage" et que le concurrent ne reçoit aucun point pour le temps dans la discipline "coupe de précision". Une fois que la chaîne est de nouveau opérationnelle et que l'épreuve est terminée, les mesures prises sont évaluées comme à l'accoutumée.

Puissance de la tronçonneuse :

Des points pour le temps sont accordés sur base de la capacité cubique des moteurs. Ces derniers se répartissent dans les groupes suivants :

Groupe 1 : 46-55 cm³

Groupe 2 : au delà de 56 cm³

Enlèvement délibéré de la sciure :

Si un concurrent enlève délibérément la sciure avec la main, le pied ou la tronçonneuse (par exemple, en accélérant, en soufflant ou en repoussant), il ne reçoit aucun point pour l'entièreté de la discipline.

Si le concurrent est qualifié pour l'épreuve, les points sont accordés pour :

- Le temps écoulé (voir tableau 13)
- La coupe verticale (voir tableau 14)
- La précision de la coupe

Il existe des points de pénalité pour toute tâche effectuée incorrectement, tout enjambement du billon ou de la cale et toute violation aux règles de sécurité de travail (voir tableau 1).

4.6 Etapes associées à la coupe de précision

Le concurrent fait démarrer la tronçonneuse et place celle-ci derrière la ligne de départ tracée à 2 m du billon (le concurrent est libre de choisir le côté par lequel commencer - voir schémas 2 et 31).

Quand le signal de départ est donné, le concurrent procède aux étapes suivantes :

- Se dirige vers le premier billon
- Scie la rondelle tout en évitant d'endommager la planche de base avec la tronçonneuse
- Arrête la chaîne (sur la rondelle fournie ou avec les freins de la chaîne)
- Se dirige vers le deuxième billon (le concurrent ne peut enjamber le billon ou la cale; la chaîne ainsi que le moteur doivent être arrêtés)
- Scie la rondelle du deuxième billon
- Arrête la chaîne sur la rondelle de bois fournie ou place la tronçonneuse sur la rondelle

Une fois l'épreuve terminée, le concurrent attend les instructions du juge.

Une fois la tâche effectuée, le concurrent et le chef d'équipe peuvent se placer de telle sorte qu'ils puissent regarder la prise de mesure. Cependant, ils ne peuvent être impliqués dans l'établissement des résultats ou la prise de mesure. Le concurrent ainsi que le chef d'équipe ont néanmoins le droit de faire appel de la décision par écrit dans le délai prescrit (30 minutes après l'évaluation).

4.7 Mesures -évaluations

Les évaluations suivantes sont réalisées :

Le temps :

Deux chronomètres sont utilisés pour mesurer le temps; la moyenne des deux mesures est enregistrée en minutes, secondes et centièmes. Les points sont attribués comme le tableau 13 l'indique.

Tableau 13

Groupe 1/ secondes	Groupe 2/ secondes	Points
Etc.+ 1 point / seconde	Etc. + 1 point / seconde	
25	22	55
26	23	54
27	24	53
28	25	52
29	26	51
30	27	50
31	28	49
32	29	48
33	30	47
34	31	46
35	32	45
etc. - 1 point/ sec	etc. - 1 point/ sec	

L'angle de coupe (trois mesures) :

Les trois mesures sont prises horizontalement et verticalement (voir schéma 35). Les trois résultats sont enregistrés avec une précision de 0,5°. Un score maximum de 20 points est attribué par billon. La valeur la plus haute et moyenne est prise en compte (voir schéma 35). L'écart le plus grand par rapport à l'angle de 90° 00' est déterminant pour l'attribution des points Schéma 35 Tableau 14

Schéma 35 point de mesure pour l'angle comment mesurer avec une coupe courbée

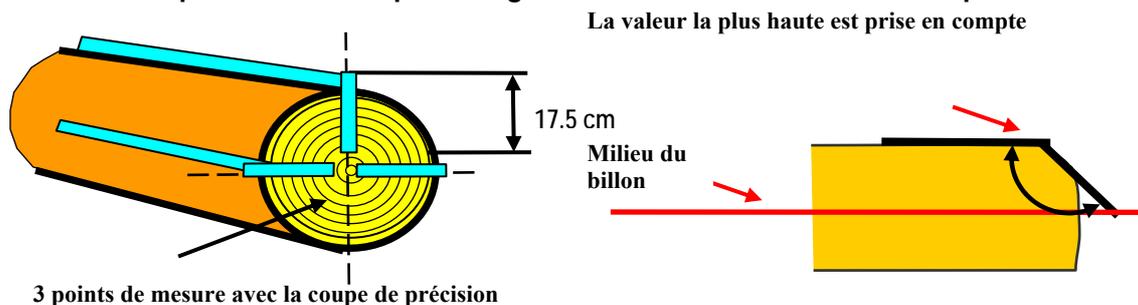


Tableau 14

Angle de coupe o	Angle de coupe o	Différence o	Points
< = 85.74	> = 94.25	4.5	0
85.75 – 86.24	93.75 – 94.24	4	2
86.25 – 86.74	93.25 – 93.74	3.5	5
86.75 – 87.24	92.75 – 93.24	3	8
87.25 – 87.74	92.25 – 92.74	2.5	11
87.75 – 88.24	91.75 – 92.24	2	14
88.25 – 88.74	91.25 – 91.74	1.5	17
88.75 – 91.24		1	20

Précision de la coupe :

Si le concurrent a scié la rondelle complètement sans endommager la planche en dessous avec la chaîne, 80 points sont attribués par billon.

Si la chaîne a endommagé la planche, aucun point n'est accordé pour la précision de la coupe.

La partie du diamètre du billon qui n'a pas été sciée est toujours mesurée à angles droits par rapport à la planche à son point le plus élevé (voir schéma 36).

L'épaulement est mesuré avec une précision d'1 mm et le résultat est arrondi au mm près vers l'unité inférieure ou supérieure (voir tableau 15).

Schéma 36 : mesure de l'épaulement (partie du bois non sciée) pour des coupes qui sont/ ne sont pas en ligne droite

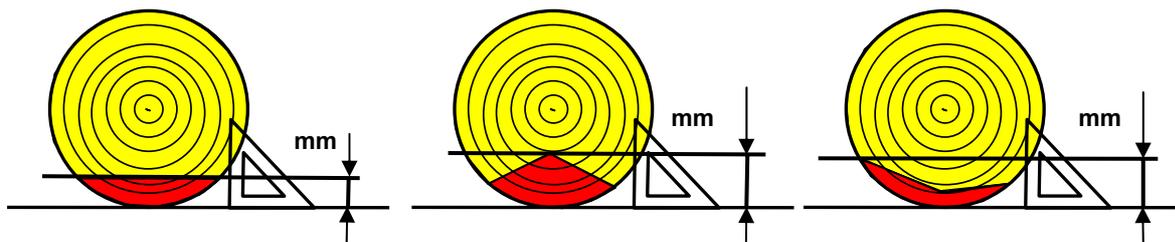


Tableau 15 : points pour la précision de la coupe

Epaisseur de la section restante (mm)	Points	Epaisseur de la section restante (mm)	Points
0	80	20	40
1	78	21	38
2	76	22	36
3	74	23	34
4	72	24	32
5	70	25	30
6	68	26	28
7	66	27	26
8	64	28	24
9	62	29	22
10	60	30	20
11	58	31	18
12	56	32	16
13	54	33	14
14	52	34	12
15	50	35	10
16	48	36	8
17	46	37	6
18	44	38	4
19	42	39	2
		> = 40	0

Des points de pénalité sont déduits dans les cas suivants :

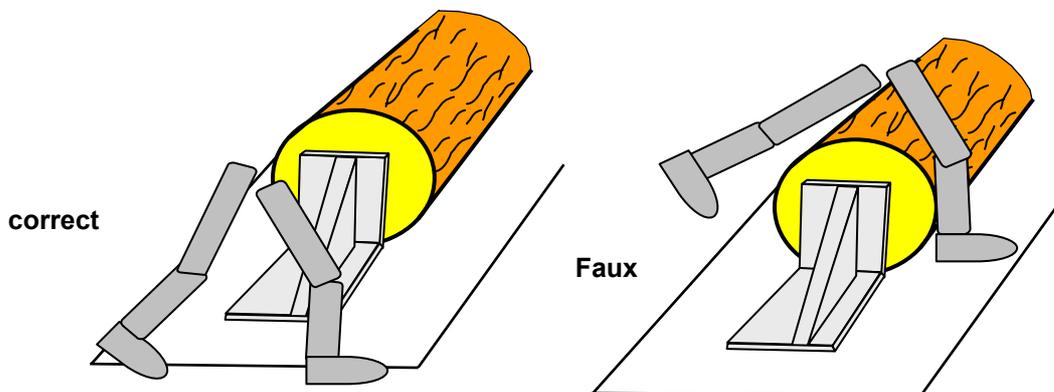
Faux-départ :

20 points de pénalité sont déduits si un concurrent commence trop tôt.

Enjambement du billon ou de la cale :

Enjamber le billon ou la cale pour se déplacer d'un billon à l'autre entraîne une pénalité de 50 points par erreur (voir schéma 37)

Schéma 37 : enjambement du billon et/ ou de la cale



Epaisseur de la rondelle :

Si l'épaisseur de la rondelle est de moins de 30 mm ou plus de 80 mm, une pénalité de 50 points est déduite par rondelle (voir schéma 30).

Violation aux règles de sécurité de travail :

La pénalité dépend de la violation (voir tableau 1).

Enlèvement de la sciure de la planche :

Si le concurrent enlève délibérément la sciure avec la main, le pied ou la tronçonneuse, il reçoit un score de zéro pour l'entièreté de la discipline.

Chaîne ou dispositif de coupe défectueux :

Si la chaîne est détendue, saute du guide ou si l'écrou du carter de chaîne se perd, le concurrent peut remonter la chaîne et terminer la tâche. Néanmoins, cela signifie qu'un score de zéro est attribué pour la discipline "démontage et remontage" et que le concurrent ne reçoit aucun point pour le temps dans la discipline "coupe de précision".

5. Ebranchage

5.1 Information générale

Tous les concurrents doivent ébrancher le même type de bois. Une perche fraisée de forme cylindrique est préparée pour chaque concurrent pour la discipline "ébranchage". Plusieurs perches supplémentaires sont préparées comme pièces de rechange. Le concurrent essaie de scier les branches d'une manière régulière le plus vite possible.

La séquence de départ est en ordre inversé par rapport aux quatre premières disciplines. Les perches doivent être numérotées avant le début de la première discipline (abattage).

5.2 Préparation du site de compétition :

Le site de compétition doit être préparé comme suit :

- Préparer le terrain
- Sécuriser le site de compétition
- Préparer les perches
- Numéroté les perches
- Informer les nations participantes du dispositif de forage (diamètre, profondeur) et du type de bois

5.3 Préparation de la discipline "ébranchage"

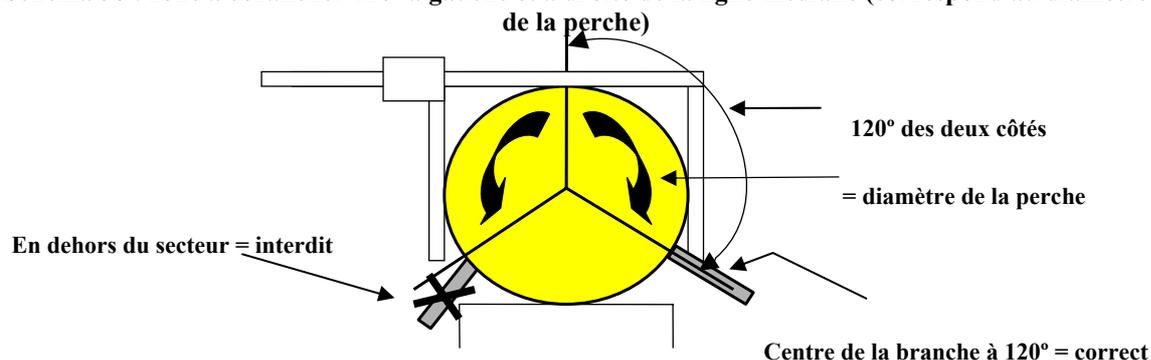
Les perches artificielles doivent être numérotées **avant** le début de la discipline "abattage".

Les perches sont préparées comme suit :

30 branches artificielles rondes sont insérées dans une perche fraisée de forme cylindrique. Celles-ci sont préparées pour tous les concurrents avec le même dispositif de branche et le même diamètre de branche.

- Les perches ont une longueur de 6 m et un diamètre de 14 cm.
- Les perches fraisées de forme cylindrique doivent être du même type de bois.
- Dans la zone d'ébranchage, 30 branches avec un diamètre total de 900 mm sont placées de part et d'autre de la ligne médiane de la perche à approximativement 120° (voir schéma 38).
- Toutes les branches sont du même type de bois et ont le même diamètre dépendant du dispositif. Elles sont insérées dans les perches selon le même dispositif. Les pays participants sont informés du dispositif de forage (diamètre et profondeur) et du type de bois 6 mois avant la compétition.
- La ligne de départ et d'arrivée doit être clairement indiquée sur la perche.
- La ligne de départ doit se trouver 0,5 m avant la première branche sélectionnée et la ligne d'arrivée doit se situer 0,5 m après la dernière branche sélectionnée.
- Les perches doivent être sécurisées de manière à ne pas rouler et sont fixées sur une base à une hauteur de 60 cm.
- La distance entre la ligne de départ et d'arrivée est de 4,5 m.
- Aucune branche ne se trouve à 1 m avant la ligne de départ et à 0,5 m après la ligne d'arrivée.

Schéma 38 : zone à ébrancher 120° à gauche et à droite de la ligne médiane (correspond au diamètre de la perche)



5.4 Début et fin de l'épreuve

L'épreuve débute quand le juge donne le signal de départ et se termine lorsque l'extrémité du guide franchit la ligne d'arrivée.

Le concurrent peut cependant terminer l'épreuve avant en criant "stop" (par exemple, si la chaîne saute du guide à l'avant-dernière branche).

5.5 Evaluation de la prestation

- 200 points de base sont attribués
- Des points sont accordés pour le temps écoulé (voir tableau 16)
- Il existe des points de pénalité pour toute tâche exécutée incorrectement
- Toute violation aux règles de sécurité de travail entraîne une pénalité (voir tableau 1)
- 20 points de pénalité sont déduits pour tout faux-départ (sachant que le faux départ n'est avéré que si le concurrent n'a pas réagi à la demande de repositionnement du juge de ligne).

5.6 Etapes associées à l'ébranchage

Le concurrent doit essayer d'ébrancher la perche le plus rapidement possible sans endommager la perche ou laisser des chicots. Il doit observer les règles de sécurité en exécutant la tâche.

L'épreuve débute à la ligne de départ et l'ébranchage est effectué dans une direction définie. Les branches sont sciées et sont laissées à l'endroit où elles tombent.

Le concurrent s'avance dans la zone de départ à la demande du juge, fait démarrer la tronçonneuse et la dépose derrière la marque de départ sur la perche (toutes les parties de la tronçonneuse doivent se situer derrière la ligne de départ).

Le juge donne le signal de départ. Le temps est calculé à partir du moment où le juge donne le signal de départ jusqu'au moment où l'extrémité du guide franchit la ligne d'arrivée. Ensuite, le concurrent arrête la tronçonneuse et attend les instructions du juge.

Si la chaîne saute du guide, le concurrent peut terminer l'épreuve en criant "stop". Il peut cependant choisir de remonter la chaîne et de continuer l'épreuve.

Une fois la tâche effectuée, le concurrent et le chef d'équipe peuvent se placer de telle sorte qu'ils puissent regarder la prise de mesure. Cependant, ils ne peuvent être impliqués dans l'établissement des résultats ou la prise de mesure. Le concurrent ainsi que le chef d'équipe ont néanmoins le droit de faire appel de la décision par écrit dans le délai prescrit (30 minutes après l'évaluation).

5.7 Mesures et évaluations

Les points sont attribués pour :

La prestation :

Le concurrent reçoit 200 points pour la **prestation** ébranchage.

Le temps :

Le temps standard de l'ébranchage est de 30 secondes, ce qui correspond à un score de 200 points (avec une mesure de précision de 0,01 seconde). Si l'ébranchage est complété en moins de 30 secondes, deux points sont accordés pour chaque 0,5 seconde gagnée par rapport au temps de référence. Si plus de 30 secondes sont nécessaires pour terminer l'ébranchage, deux points de pénalité sont déduits pour chaque 0,5 seconde perdue par rapport au temps de référence (voir tableau 16).

Tableau 16

Temps d'ébranchage en secondes	Points	Temps d'ébranchage en secondes	Points
etc. + 2 points / 0,5 secondes		26,0 – 26,4	216
19,5 – 19,9	242	26,5 – 26,9	214
20,0 – 20,4	240	27,0 – 27,4	212
20,5 – 20,9	238	27,5 – 27,9	210
21,0 – 21,4	236	28,0 – 28,4	208
21,5 – 21,9	234	28,5 - 28,9	206
22,0 – 22,4	232	29,0 - 29,4	204
22,5 – 22,9	230	29,5 - 29,9	202
23,0 – 23,4	228	30,0 - 30,4	200
23,5 – 23,9	226	30,5 - 30,9	198
24,0 - 24,4	224	31,0 - 31,4	196
24,5 – 24,9	222	31,5 - 31,9	194
25,0 – 25,4	220	32,0 – 32,4	192
25,5 – 25,9	218	etc. - 2 points/0,5 secondes	

Des points de pénalité sont déduits dans les cas suivants :

Faux-départ :

Le concurrent reçoit une pénalité de 20 points s'il commence trop tôt.

Les chicots :

Le point le plus élevé des chicots est considéré pour le résultat pour les chicots sans prendre en compte le centre de la branche. Des points de pénalité sont encourus pour tout chicot plus haut que 5 mm. **Une pénalité de 20 points** est déduite par bout de branche. (voir schémas 39 et 40).

Schéma 39 : dimensions de l'appareil de mesure et mesure du point

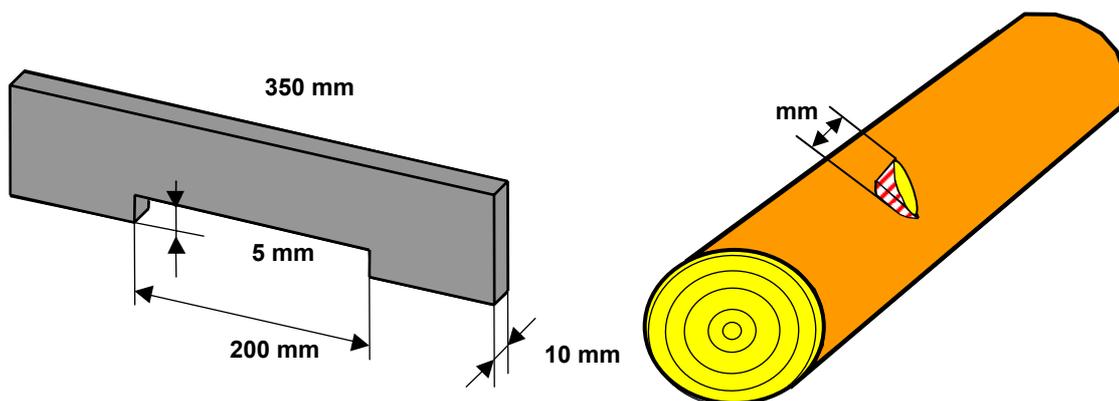
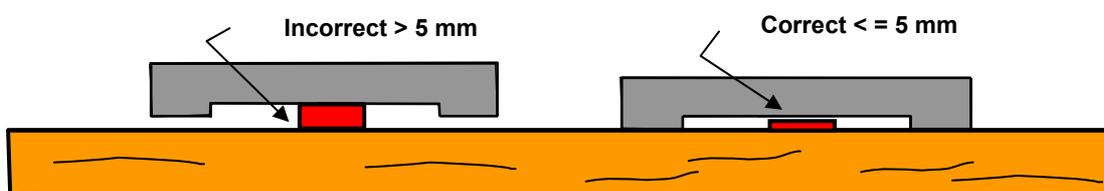


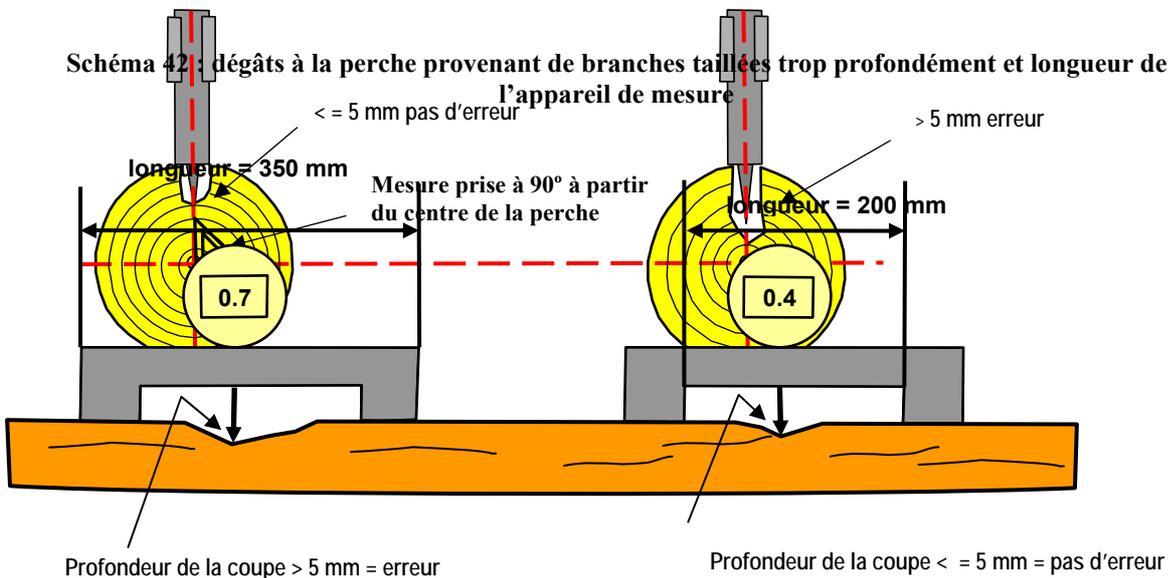
Schéma 40 : Les chicots plus hauts que 5 mm sont évalués



Dégâts à la perche :

Les dommages à la perche (d'une profondeur de plus de 5 mm) sont mesurés et enregistrés. Il existe une pénalité de 20 points pour chaque point de la perche endommagé. Les mesures sont prises à angles droits à partir du centre de la perche et à travers l'entièreté de la surface endommagée (voir schémas 41 et 42).

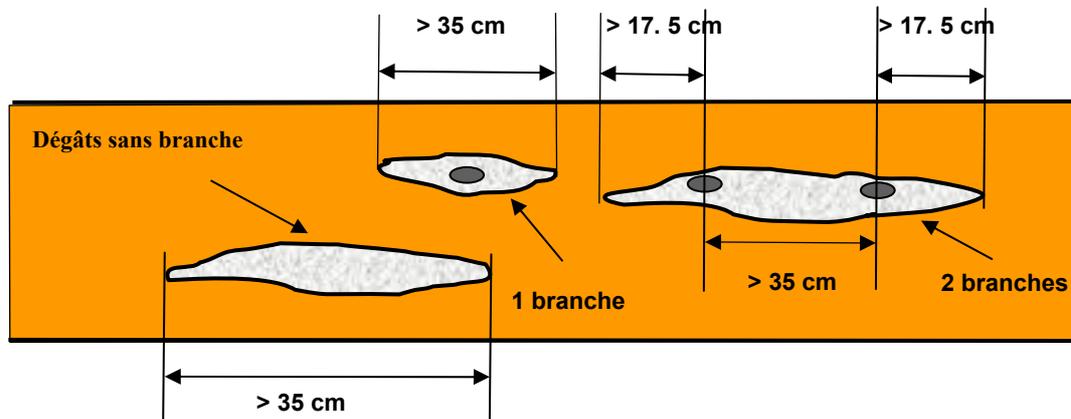
Schéma 41 : mesure des entailles trop profondes à 90° à partir du centre de la perche



Frottage :

Les entailles longitudinales sur la perche de 35 cm et plus sont considérées comme des dégâts à la perche peu importe la profondeur. Une **pénalité de 40 points** est encourue pour tout point endommagé (voir schéma 43).

Schéma 43 : dégâts causés durant l'ébranchage



Branches qui ne sont pas sciées

Le nombre de branches qui ne sont pas sciées ou partiellement sciées est comptabilisé et enregistré. Une pénalité de 30 points est déduite pour toute branche non sciée.

Des points de pénalité sont déduits dans les cas suivants :

Dégagement des branches lorsque la chaîne est en marche :

Il y a des points de pénalité si des branches sont dégagées pendant que la chaîne est en marche. Le nombre d'erreurs est comptabilisé. Il existe une pénalité de 20 points pour chaque erreur.

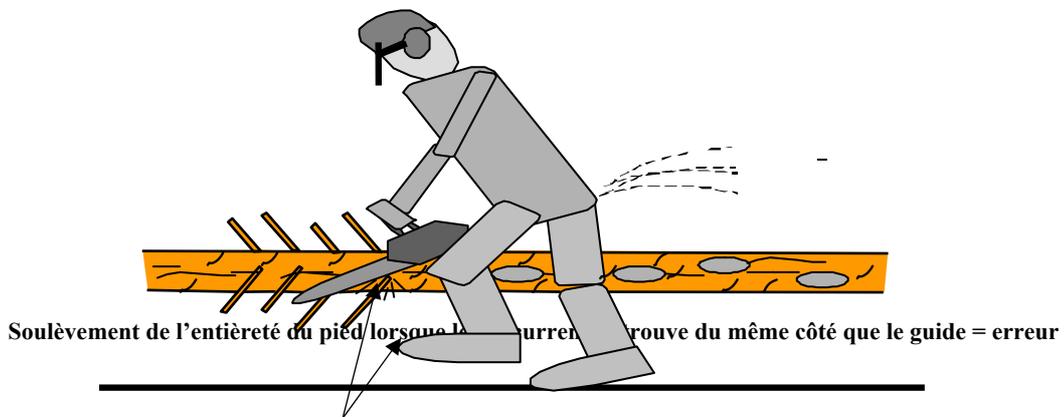
Règles de sécurité :

Violations aux règles de sécurité de travail : la pénalité dépend de la violation (voir tableau 1).

Mouvement incorrect :

20 points de pénalité sont déduits si le concurrent marche et en même temps se trouve du même côté de la perche que le guide. Les erreurs sont comptabilisées et enregistrées. Il y a erreur si le concurrent soulève entièrement le pied et se trouve du même côté que le guide (voir schéma 44)

Schéma 44 : mouvement incorrect pendant l'ébranchage (marche)



Les règlements s'appliquent à compter du 1.1.2014 remplaçant tous les autres règlements publiés préalablement

Bâle 31.12.2013

Pour l'ialc :

Président de l'ialc :

Secteur Règlementation et évaluation

Max Fischer

Markus Huber

X Liste des pays qui ont organisé le championnat du monde

Championnat n°	Année	Nation(s)
I	1970	Hongrie et Yougoslavie
II	1971	Yougoslavie
III	1972	Hongrie
IV	1973	Roumanie
V	1974	Norvège
VI	1975	Russie
VII	1976	Bulgarie
VIII	1977	Finlande
IX	1978	Tchécoslovaquie
X	1980	Norvège
XI	1981	Pologne
XII	1982	Hongrie
XIII	1983	Finlande
XIV	1984	Suède
XV	1986	Tchécoslovaquie
XVI	1987	Norvège
XVII	1988	Danemark
XVIII	1991	Russie
XIX	1993	Suisse
XX	1994	Roumanie
XXI	1995	Finlande
XXII	1996	Allemagne
XXIII	1998	Autriche
XXIV	2000	Norvège
XXV	2002	Ecosse
XXVI	2004	Italie
XXVII	2006	Estonie
XXVIII	2008	Allemagne
XXIX	2010	Croatie
XXX	2012	Bélarus